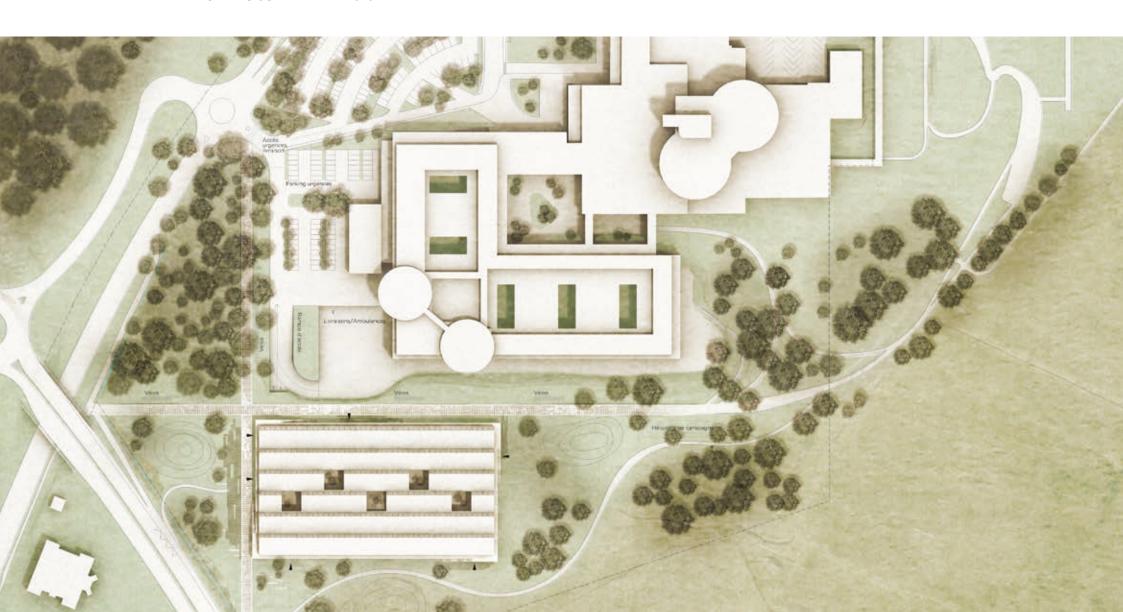
CONCOURS DE PROJETS

POUR LA HES-SO VALAIS/WALLIS CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION

RAPPORT DU JURY – AVRIL 2019





MANDANT / MAÎTRE DE L'OUVRAGE :

Le présent concours de projets est organisé par le Canton du Valais, représenté par le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Service des bâtiments, monuments et archéologie.

PARTENAIRES:

- HES-SO Valais/Wallis
- EPFL Valais/Wallis
- Fondation «The Ark»
- Hôpital du Valais
- SEFRI
- Service des hautes écoles
- Service cantonal de la jeunesse
- Service de la santé publique
- Service des bâtiments, monuments et archéologie

ORGANISATEUR DU CONCOURS:

Le canton du Valais, représenté par le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Service des bâtiments, monuments et archéologie en qualité de maître de l'Ouvrage délégué, en collaboration avec la HES-SO Valais/Wallis en qualité de mandant et Maître de l'Ouvrage.

GENRE DE CONCOURS ET TYPE DE PROCÉDURE

Le présent concours est un concours de projets d'architecture et d'ingénierie à un degré en procédure ouverte selon les articles 3.1.b; 3.3 et 6.1 du règlement SIA 142, édition 2009 ainsi que d'un marché de service au sens de l'art. 8 al. 4, d'une procédure ouverte selon l'art. 12 al. a de l'AIMP du 25 novembre 1994 et 15 mars 2001 et l'art. 9 de la Loi concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics du 8 mai 2003.

LANGUE

La langue officielle de la procédure du concours est le français.

PRESCRIPTIONS OFFICIELLES

Le concours est régi par les prescriptions officielles suivantes :

- Accord sur les marchés publics (AMP) de l'organisation mondiale du commerce (OMC / WTO) du 15 avril 1994 et annexes concernant la Suisse;
- Loi fédérale sur le marché intérieur du 6 octobre 2005 (LMI);
- Loi du 8 mai 2003 concernant l'adhésion du canton du valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics:
- Accord intercantonal du 25 novembre 1994 / 15 mars 2001 sur les marchés publics (AIMP);
- Ordonnance du 11 juin 2003 sur les marchés publics;
- Normes SIA en vigueur et notamment la norme SIA 500 Construction sans obstacles.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert aux architectes et ingénieurs (ou groupement d'architectes et d'ingénieurs) établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'Accord sur les marchés publics du 15.04.1994. Ils doivent être inscrits sur la liste permanente d'un canton suisse, ou diplômés d'une école d'architecture ou d'ingénierie de niveau universitaire, ou d'une école technique supérieure, ou titulaires d'un titre équivalent d'une école étrangère, ou inscrits au registre suisse A ou B, ou répondant aux exigences de la liste permanente du canton du Valais, fixées par le Service social de la protection des travailleurs.

Les architectes et ingénieurs, qui forment une société simple ou une société en nom collectif doivent être associés les uns avec les autres depuis un an au moins. S'ils forment une société à personnalité juridique, celle-ci doit être inscrite au Registre du commerce depuis un an au moins. Dans l'un ou l'autre de ces cas, aucun des architectes et ingénieurs, de telles sociétés ne doit se trouver dans l'une des situations définies par l'article 12.2 du règlement SIA 142. L'un des architectes ou ingénieurs, au moins doit remplir les conditions de participation.

Les architectes et ingénieurs, qui ne sont associés que pour un temps déterminé doivent tous remplir les conditions de participation.

Les collaborateurs occasionnels engagés pour le concours doivent remplir les conditions de participation. Leurs noms devront être inscrits sur la fiche d'identification.

Un architecte ou ingénieur, employé, peut participer au concours si son employeur l'y autorise et ne participe pas lui-même au concours comme concurrent, membre du Jury ou expert. Le cas échéant, l'autorisation signée de l'employeur devra être remise dans l'enveloppe contenant la fiche d'identification.

Les conditions doivent être remplies à la date de l'inscription. Les architectes ou ingénieurs, porteurs d'un diplôme étranger ou inscrits sur un registre étranger doivent fournir la preuve de l'équivalence de ces qualifications.

CRITÈRES DE JUGEMENT

Les projets ont été examinés et appréciés en fonction des qualités exprimées dans les aspects suivants, sans ordre hiérarchique :

- Pertinence de l'insertion dans le site;
- Qualités fonctionnelles, structurelles et spatiales du projet;
- Expression architecturale et adéquation au thème;
- Économie générale du projet.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Les réponses aux questions anonymes ont été publiées sur SIMAP et envoyées à tous les membres du jury le 23 novembre 2018.

SITUATION ACTUELLE, INTENTIONS DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE ET OBJECTIFS DU CONCOURS

Les locaux actuels de la Haute École de Santé (HEdS) de Sion datent des années 50 et avaient été prévus pour recevoir une cinquantaine d'étudiant(e)s à la fois, occasionnellement 90.

Or, aujourd'hui, le bâtiment accueille 300 étudiant(e)s en formation Bachelor of science en soins infirmiers (BSc SI) et 180 étudiant(e)s en Modules complémentaires santé

(MCsa) et Maturité spécialisées santé (MSsa) ainsi que quelques 250 personnes en formation post-grade et formation continue.

En ce qui concerne la formation de niveau École Supérieure du Domaine Social Valais, le bâtiment actuel est encore plus ancien. Dans les deux cas, les bâtiments sont vétustes et ont largement atteint leurs limites du point de vue de la capacité d'accueil des étudiants sur les plans quantitatifs et qualitatifs. Ils ne répondent plus aux besoins en locaux découlant d'approches pédagogiques actuelles, spécifiques aux domaines concernés

Ces conditions de travail font que la HEdS et l'ES-TS perdent de leur attractivité aux yeux des étudiant(e)s, des professeur(e)s et des chercheur(e)s.

En particulier, le déficit porte sur les éléments suivants: salles de travaux pratiques, salles de cours, médiathèque, espaces de recherche, cafétéria et groupes sanitaires.

Objectifs particuliers

La construction projetée pour le Campus Santé sur le site de l'HVS, site de Sion, est destinée à répondre aux besoins de la HEdS ainsi que de l'ESDS gérée par la Haute École de Travail Social (HETS); elle s'inscrit dans le contexte du crédit cadre accepté par le Parlement pour le Campus Energypolis.

En vue de parfaitement saisir et créer « l'esprit du Campus SANTÉ », il importe de prendre en compte la HEdS, les missions, les synergies et perspectives recherchées par le MO. Ces différents aspects étaient développés au point 2.4 des directives du concours.

La HEdS assure en Valais un leadership en matière de formation (base et continue), de recherche et de prestations de et services dans le domaine de la santé pour les filières Soins Infirmiers et Physiothérapie qui la constituent, et plus largement dans une approche interdisciplinaire pour des questions liées à la santé des populations.

L'ES-TS quant à elle assure la formation dans deux filières : Éducation de l'enfance et Action socio-professionnelle.

Compte tenu de l'importance de l'interdisciplinarité, la direction de la HES-SO Valais/ Wallis encourage des projets inter Instituts et inter Hautes Écoles, mais aussi avec des partenaires externes dans le but de permettre aux diverses équipes de recherche de travailler ensemble et de générer ainsi une plus grande valeur ajoutée.

Ce développement n'est toutefois possible que dans la mesure où les chercheur(e)s disposent d'espaces permettant un travail interdisciplinaire, sur un même site à proximité immédiate des principaux partenaires: HVS, CRR-SUVA, OVS, EPFL.

En résumé, un nouveau Campus est indispensable tant sur le plan de la formation que sur le plan de la Ra&D. Des espaces nouveaux et complémentaires permettront le développement et la croissance des activités de formation et de recherche amélioreront l'image de la HEdS et de l'ES-TS comme celle des écoles d'avant-garde attirant les meilleurs étudiant(e)s, les meilleur(e)s professeur(e)s et les meilleur(e)s chercheur(e)s.

Le programme des locaux du concours regroupe :

- La formation Bachelor of Science en Soins Infirmiers (HEdS);
- L'institut de recherche (Ra&D) avec les trois laboratoires: soins infirmiers, physiothérapie et interdisciplinaire;
- La formation postgrade (formations certifiantes CAS/DAS et formations courtes);
- L'année de Maturité Spécialisée santé et Modules complémentaires Santé (MSsa et MCsa);
- L'École Supérieure du Domaine Social Valais (filières Éducation de l'enfance et filière Action socioprofessionnelle) gérée par la Haute École de Travail Social;
- Un incubateur. The Ark, orienté dans le domaine de la santé :
- L'Observatoire valaisan de la santé:
- Des surfaces dédiées à l'EPFL en lien avec des projets de recherche dans le domaine de la santé.

L'objectif du concours est de trouver le projet permettant de relever les défis d'un monde de la formation et de la recherche en mutation. La nouvelle infrastructure doit permettre de profiter des synergies premièrement avec l'HVS, dont le projet d'extension a été choisi au terme d'un précédent concours d'architecture, et deuxièmement avec la CRR-SUVA également implantée sur le site.

De plus, la présence de l'EPFL, de l'incubateur The Ark ainsi que de l'OVS offre un cadre favorable aux développements souhaités en matière de recherche en santé:

Du point de vue économique, la proximité de ces différentes entités doit permettre de trouver des synergies sur les plans académiques, scientifiques et une rationalisation des services centraux et des techniques. Il favorisera également la vie quotidienne au niveau du Campus en regroupant des fonctions communes et/ou complémentaires, principalement la médiathèque, l'aula, le centre de simulation, l'espace d'accueil enfants, le parking (ayant fait l'objet d'un précédent concours et en cours de construction).

Missions de la HES-SO Valais/Wallis sur le Pôle santé Haute École de Santé

Formation (de base et continue)

Le bâtiment sera largement dédié à une mission de formation à différents niveaux :

- Bachelor of Science en Soins Infirmiers :
- Formation postgrade disciplinaire et interdisciplinaire ;
- Année de Maturité spécialisée Santé et Modules complémentaires Santé;
- Formations ES du domaine Social.

La Haute École de Santé offre des formations scientifiques et professionnalisantes visant le développement de compétences et faisant appel à des approches pédagogiques et didactiques qui requièrent des espaces d'enseignement variés :

Enseignement théorique (en grand et en petit groupe)

Enseignement pratique

- Espace de simulation;
- Espace de discussions et projets;
- Espace de recherche;
- Espace dédié à la Formation continue qui se doit d'être largement ouverts aux institutions.

Ra&D, prestations de services et Formation continue

L'Institut dispose de grandes compétences de recherche appliquée et de développement, de prestations de service et de formation continue dans les champs disciplinaires (soins infirmiers et physiothérapie) mais aussi interdisciplinaires. Il est composé de trois Laboratoires de recherche:

- Le Labo physio, il regroupe les activités de Ra&D de la filière physiothérapie;
- Le Labo soins infirmiers, il regroupe les activités de Ra&D de la filière soins infirmiers:
- Le Labo interdisciplinaire, il regroupe les activités de Ra&D non seulement communes aux deux filières mais aussi les activités liées à d'autres Instituts (HES-SO Valais/Wallis, HES-SO, Universités, Écoles Polytechniques) et les activités faisant intervenir des chercheurs de différentes disciplines.

Ces laboratoires sont des creusets pour le transfert des connaissances tant dans les deux formations initiales proposées à la HEdS (filière physiothérapie, filière soins infirmiers) que dans la formation post grade (formation continue).

L'articulation des différents espaces (Recherche HEdS, EPFL, The Ark, OVS) est importante pour favoriser les échanges souhaités entre les différents acteurs du site et favoriser l'innovation grâce à un esprit de recherche et développement interdisciplinaire et interinstitutionnel.

École Supérieure du Domaine Social (ES-TS) gérée par la Haute École de Travail Social (HETS)

L'ES-TS est composée de deux filières: Éducation de l'enfance et Action socioprofessionnelle. Elle dispense des formations de niveau tertiaire professionnalisantes aboutissant aux diplômes d'éducateur et éducatrice de l'enfance ES et de maître socioprofessionnel ES.

L'enseignement s'appuie sur l'interdisciplinarité du champ socio-sanitaire. Les collaborations avec les milieux professionnels sont indispensables et encouragées.

Sa présence sur le site de Champsec relève d'aspects historiques en lien avec la localisation de ces deux filières à Sion et la nécessité d'apporter une réponse efficiente à leurs besoins en locaux. La possibilité de créer un Espace Accueil Enfants permettra la mise en place d'une sorte de teaching nursery and children care center.

Les filières Écoles supérieures quant à elles nécessitant à la fois :

- D'espaces d'enseignement théorique;
- D'espaces dédiés aux activités créatrices;
- D'espaces de discussion;

Synergies et perspectives recherchées

La localisation du projet sur le site hospitalier de Champsec (HVS-CRR-SUVA) permet de nombreuses synergies :

Aula

Une Aula pouvant accueillir 500 personnes (plan incliné) sera mise à disposition de la HEdS, mais également des partenaires du site hospitalier de Champsec (HVS, CRR-SUVA).

Bibliothèque/Médiathèque

La Médiathèque doit être facilement accessible et visible depuis l'extérieur. Elle se veut comme un lieu à la fois calme et de rencontre (lieu de socialisation), en proposant notamment différents espaces de travail (personnel ou partagé, en silence ou en groupe). Elle est au service des étudiants, professeurs, chercheurs et collaborateurs, ainsi que du public externe.

Les infrastructures de la Médiathèque doivent être pensées dans une perspective de grande modularité lui permettant de suivre l'évolution de ses collections (du papier au numérique), du nombre de ses usagers et de l'étendue de son offre de services (espace de formation des usagers en groupe, petit groupe ou personnalisée; centre de ressources documentaires pour les crèches du canton; exposition; espace de diffusion de vidéos, etc.). Le mobilier devra répondre aux mêmes exigences de modularité.

Selon l'option choisie, la Médiathèque pourra être ouverte en soirée et le week-end (fonctionnement indépendant des autres services de l'école). Suivant l'option choisie, elle pourra rassembler en un seul lieu les services documentaires de tous les partenaires du campus santé.

Elle offre les services suivants: accueil, renseignement, formation et coaching en recherche documentaire, prêt, consultation sur place, accès libre aux collections papier et terminaux (mobiles et fixes) pour l'accès aux ressources numériques, animation, espace de travail, espace détente.

Concernant la localisation, la Médiathèque se trouvera à proximité des passages fréquentés (entrée, réception, cafétéria, etc.) tant par les étudiant·e·s que les professeur·e·s et les externes. Elle sera également en contact avec le service pédagogique et le service informatique, mais ne nécessite pas une liaison directe.

Espace accueil enfants (crèche-nurserie)

Il s'agit d'un espace destiné à accueillir les enfants des collaboratrices et collaborateurs du site hospitalier et de la HES-SO Valais/Wallis ainsi que des étudiantes et étudiants. Il est nécessaire d'implanter une structure d'accueil extrafamilial en vue de promouvoir et d'améliorer la conciliation entre les sphères familiales et professionnelles. L'espace est à prévoir comme une structure d'application pour la filière Education de l'enfance (EDE). Cette structure doit correspondre à un besoin pour des enfants en bas-âge jusqu'à leur entrée en scolarité.

Un accès indépendant avec des places extérieures pour déposer est indispensable.

Salles de pratique - Centre de Simulation (SimLab)

La simulation est un élément central dans l'enseignement tant des infirmiers-ères, que des autres professionnel·le·s de la santé, y compris les médecins. Elle comprend l'utilisation de mannequins informatisés permettant de simuler des situations complexes du point de vue du raisonnement clinique, de la technique et de la relation. Elle peut s'enrichir par l'utilisation de patients simulés.

Pour être efficace, la simulation doit s'appuyer, notamment, sur des éléments de réalisme et de fiabilité. Au-delà des locaux, le réalisme et la fiabilité sont issus de la construction de scénarios qui doivent coller au plus près de l'activité professionnelle à laquelle les professionnels et futurs professionnels seront confrontés.

Concernant les salles de pratique et le centre de simulation, il s'agit de reproduire l'environnement de type «Service hospitalier» avec des chambres d'hôpital à un lit équipées d'un bandeau avec amenée O2, vacuum, etc., un bureau ou «desk» infirmier pour 5 chambres. Des locaux de rangement selon la logique organisationnelle d'un service hospitalier et un vestiaire.

Le design du laboratoire de simulation, et les possibilités offertes par les pratiques simulées permettront de développer la recherche en pédagogie, en ergonomie, en science infirmière et dans le domaine médical notamment.

Les éléments ci-dessus (Centre de simulation, Médiathèque, Aula, Espace accueil enfant) doivent être vus comme un trait d'union entre le Campus santé et l'hôpital.

Perspectives

La perspective de réunir sur un seul campus différents acteurs de la formation et de la recherche contribuera à créer un lieu privilégié d'échanges interdisciplinaires et de promotion d'un esprit scientifique, l'optimisation des espaces, la construction de locaux adaptés aux besoins actuels.

La création du Campus santé est une nécessité stratégique qui permettra une rencontre des savoirs et des pratiques inter-filières et inter institutionnelles. Elle renforcera les synergies et le partage de certaines infrastructures telles que des Laboratoires spécifiques, appuyés par une Médiathèque, répondant tant aux besoins de formation des futurs professionnel·le·s de la santé et du social, qu'à la formation continue, à la recherche ou même au service des patients. Il en ressortira une réelle plus-value tant pour la HEdS et l'ES-TS gérée par la HETS que pour l'HVS et la CRR-SUVA et les autres partenaires: EPFL, The Ark, OVS.

Critères

Le choix du lieu d'implantation de la HEdS et de l'ES-TS gérée par la HETS est important et doit répondre à plusieurs critères :

- Intégration au sein d'un projet urbain global (plan de développement, plan d'aménagement)
- Intégration au sein d'un projet spécifique (campus de la santé);
- Valorisation des ressources de proximité;
- Valorisation des réseaux de transport en commun;
- Optimisation des transports en commun et à pied ou en vélo (mobilité douce);
- Exemplarité sur le plan énergétique ;
- Exemplarité au niveau de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap;
- Innovant sur le plan des technologies de la santé et des didactiques.

Enjeux

Il importe de visualiser le futur Campus santé comme ayant des espaces permettant des activités partagées avec l'HVS. Il s'agit notamment de la Médiathèque, de l'espace accueil enfants, de l'aula et du centre de simulation.

L'OVS fera également partie du Campus Santé. Ce dernier est chargé de fournir des informations statistiques utiles à l'ensemble des partenaires de la santé du canton du Valais pour permettre une bonne gestion du système de santé.

La Fondation The Ark, dispositif de soutien à l'innovation technologique et à la valorisation économique, se focalisera sur le domaine de la santé au travers d'un incubateur visant l'innovation et la création d'entreprises. Cet incubateur permettra aux innovateurs de développer leur projet en immersion au sein d'un site médical et scientifique unique.

L'EPFL Valais, dédiée principalement à la recherche scientifique dans les domaines de l'énergie, de la santé et de l'environnement.

L'EPFL et la Fondation The Ark disposeront chacun d'une surface de 1'000m² dédiée à la recherche dans le domaine de la santé. Ces locaux, tout comme ceux de l'OVS seront loués à la HES-SO Valais/Wallis.

Ainsi, l'implantation de la filière Soins infirmiers à proximité de l'HVS et de la CRR-SUVA, doit permettre les synergies et aboutir à:

- L'optimisation du taux d'occupation des infrastructures de formation (salles de classe, auditoires, centre de simulation, Laboratoires de travaux pratiques, etc.).
 Pour ce faire, les déplacements des étudiant(e)s et des professeur(e)s doivent être les plus courts possible;
- La concentration en un seul lieu des structures d'appui (Médiathèque, Centre de simulation, Aula, Accueil enfants, etc.). Ceci permettra d'améliorer la qualité des services aux utilisatrices et utilisateurs, tout en réduisant les frais de fonctionnement;
- La génération d'idées et de projets interdisciplinaires grâce aux rencontres spontanées entre les étudiant(e)s, les professeur(e)s, les chercheuses et chercheurs, les entrepreneurs ainsi que les praticiennes et praticiens œuvrant au sein de l'HVS ou de la CRR-SUVA:
- L'accès direct aux patient e·s pour certaines activités de formation et de recherche;
- La promotion de l'interdisciplinarité, notamment dans les domaines de la périnatalité et de la petite enfance.

Les concurrents devront prêter une attention particulière aux points suivants:

- Socle avec les services d'accès public et accès mixte HVS / HEdS / ES-TS (HETS)
 (Accueil, Centre de simulation, Médiathèque, Aula, Secrétariats, Accueil enfants, etc.);
- Espaces de rencontre, de travail ;
- Etages accueillant les espaces de formation et de recherche;
- Prise en compte des spécificités des filières (salles de pratique, de créativité, etc.);
- Relations avec l'HVS et la CRR-SUVA, envisageables par des cheminements externes;
- Potentiel d'extension ultérieure de l'HVS et du Campus Santé;
- Utilisation partagée de salles de pratique, salle simulation;
- Utilisation de la Médiathèque comme un espace de travail et positionnée vers l'extérieur, afin d'être visible par l'ensemble des usagers du campus et de partenaires sur le site de Champsec. Lors de la conceptualisation, il est nécessaire de tenir compte de la possibilité d'ouvrir cet espace en dehors des heures d'ouverture officielle du bâtiment.

JURY

Le jury est composé des personnes suivantes :

Président:

Philippe Venetz, architecte cantonal

Membres professionnels:

Patrick Aeby, Architecte – Lausanne et Genève Marco Bakker, Architecte – Zürich Jean-Paul Chabbey, Architecte – Ville de Sion Adrian Kramp, Architecte – Fribourg

Membres non-professionnels:

Christophe Darbellay, Conseiller d'Etat, chef du DEF
Philippe Varone, Président de la Ville de Sion
François Seppey, Directeur général HES-SO Valais/Wallis
Dominique Arlettaz, Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais

Suppléants:

Eric Bonvin, Directeur général de l'Hôpital du Valais
Pascal Bruchez, Chef projets stratégiques à l'Hôpital du Valais
Sophia Dini, Déléguée au Campus Energypolis
Anne Jacquier-Delaloye, Directrice Haute École de Santé
Nicole Langenegger Roux, Directrice Haute École de Travail Social
Daniel Rey, Architecte SBMA

Experts:

Marc-André Berclaz, Directeur opérationnel EPFL Valais/Wallis Anne Buhrer-Moulin, Service cantonal de la jeunesse Stefan Bumann, Chef du service des hautes écoles Gaëtan Cherix, Directeur de la HEI et expert «énergie» Victor Fournier, Chef du service de la santé publique Sébastien Mabillard, Fondation «The Ark» Marco Müller, Responsable de projets au SEFRI

EXAMEN PRÉALABLE

Conformément au règlement SIA 142, tous les projets ont fait l'objet d'un examen portant sur leur conformité avec le règlement du concours. L'examen a été réalisé par le Service des bâtiments, monuments et archéologie. Il a porté sur les points suivants :

1. Inscriptions, présentation et documents

63 teams se sont inscrits au concours de projets, 45 projets ont été retournés dans les délais, 18 concurrents inscrits n'ont donc pas rendu de projet.

Toutes les maquettes ont été remises, sur place, et réceptionnées par une personne neutre.

2. Prescriptions officielles

Les projets respectent les prescriptions officielles.

3. Programme des locaux

Certains projets apportent quelques interprétations ou modifications au programme des locaux. Elles ont été signalées dans l'analyse de chacun des projets.

Le respect des autres contraintes particulières et du rapport entre les différentes fonctions du programme n'a pas été contrôlé dans le détail.

4. Valeurs statistiques

Considérant que les valeurs statistiques, calculs du cube SIA, des surfaces de façades, des surfaces brutes de planchers et de toitures, n'étaient pas des éléments déterminants pour les premiers tours d'élimination, ces valeurs n'ont pas été contrôlées pour l'ensemble des projets.

Les volumes SIA des projets retenus au dernier tour ont été vérifiés avant l'analyse finale et l'établissement du classement.

JUGEMENT

Le jury s'est réuni les jeudi 4 et vendredi 5 avril 2019.

ANALYSE DE DÉTAIL DES PROJETS

1er tour d'élimination

N° 20 MEZZANINEN° 21 HEIDA

Lors du 1^{er} tour, le jury a décidé d'éliminer les projets qui présentaient des difficultés de conception générale, dans leur relation au site et dans leur organisation architecturale. Le jury a pu les apprécier et les pondérer en tenant compte des avantages et inconvénients relatifs aux partis proposés ou choisis. Les projets suivants ont été éliminés :

elatils aux partis proposes ou crioisis. Les projets suivants ont ete elimines.				
– N° 2	FORUM	– N° 22	CORPS A CŒUR	
– N° 4	LE CENTRE	– N° 23	PAULE SANS T	
– N° 5	ENTRE CHÊNES	– N° 26	LA COLLINE	
– N° 6	POINTCARRÉ	– N° 32	BABEL	
– N°8	DELOS	– N° 33	PARTIE DE L'ENSEMBLE	
– N° 9	CAMPUS	– N° 34	WOODY	
– N° 10	ORBITE	– N° 35	TETRAPOLE	
– N° 11	DELTA DE VENUS	– N° 36	KALEIDOSCOPE	
– N° 12	BOIS-BOIS-BÉTON	– N° 38	CAMPUS 13 ÉTOILES	
– N° 14	HYGEIA	– N° 41	TUPI	
– N° 16	LES HAUTS PLATEAUX	– N° 43	ÉCHINE	
– N° 17	COMMUNICATION	– N° 44	BREGUET	
	ET FLEXIBILITÉ	– N° 45	DARI	

2e tour d'élimination

Pour 2° tour, le jury a analysé les projets avec les critères définis dans leur globalité dans le règlement du concours. Il a analysé en particulier le rapport des constructions proposées au site, aux bâtiments existants ainsi que la qualité des espaces extérieurs et intérieurs et le fonctionnement général des projets. Les projets suivants ont été éliminés:

	•		. ,	
- N° 03	SUPER 8	– N° 28	SONIC	
– N° 13	E PLURIBUS UNUM	– N° 29	PÔLESSE	
– N° 18	STELLA	– N° 30	PÔLE POSITION	
– N° 24	CHROMOSOME	– N° 31	ASCLEPIOS	
– N° 25	LIEU D'ÉCHANGE	– N° 37	DNA	
– N° 27	PILLS	– N° 42	DOM-INO	

Repêchage

Le jury effectue un tour de contrôle. Il décide de relever les projets suivants :

– N° 6	POINTCARRÉ	Repêché du 1er tour, éliminé au 2e tour
– N° 11	DELTA DE VENUS	Repêché du 1er tour, éliminé au 2e tour
– N° 20	MEZZANINE	Repêché du 1er tour, éliminé au 2e tour
– N° 32	BABEL	Repêché du 1er tour, éliminé au 2e tour
– N° 33	PARTIE DE L'ENSEMBLE	Repêché du 1er tour, éliminé au 2e tour

CONCOURS DE PROJETS POUR LA HES-SO VALAIS/WALLIS CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION

Analyse énergétique des projets

Une analyse portant sur les aspects énergétiques a été menée sur les 6 projets retenus pour les prix; cette approche spécifique a été assurée par la Haute École d'ingénierie (HEI) de Sion sous la responsabilité de son directeur, M. Gaëtan Cherix.

Des précisions complémentaires ont été mises en avant, en particulier en matière d'efficience des projets concernés, avec une analyse portant sur leur volumétrie, leur facteur de forme, les ratios pleins/vides proposés pour leur enveloppe, l'aération douce ainsi qu'une sensibilisation en lien avec l'énergie grise nécessaire pour leur réalisation, notamment en fonction des matérialités proposées.

Cette appréciation spécifique au sujet des projets s'est également basée sur les intentions et autres approches techniques proposées par certains concurrents sur leur planche explicative.

CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX

Le jury dispose d'une somme globale de Fr. 179'000.— ttc pour attribuer des prix et des mentions. Il décide de classer les 6 projets restants et de leur attribuer les montants suivants:

Rang	Prix	N°	Devise	Montant
1 ^{er} rang	1 ^{er} prix	7	ZENITHALE	Fr. 52'000
2 ^e rang	2 ^e prix	19	THE SQUARE	Fr. 45'000
3 ^e rang	3 ^e prix	15	SYNAPSE	Fr. 30'000
4 ^e rang	4 ^e prix	39	TRIYÒ	Fr. 25'000
5° rang	5 ^e prix	40	>K7	Fr. 17'000
6e rang	6 ^e prix	1	SOUS LE CIEL	Fr. 10'000

CONCOURS DE PROJETS POUR LA HES-SO VALAIS/WALLIS CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU JURY

Au terme du jugement, le jury a tenu à souligner l'effort des concurrents dans la recherche de réponses aux problèmes posés.

La diversité des propositions présentées ont mis en évidence la difficulté des choix à effectuer en terme d'implantation, de structure et volumétrie, et de relations aux bâtiments et aménagements existants de manière à proposer une mise en forme cohérente et harmonieuse du programme.

À l'unanimité, le jury propose au maître de l'ouvrage de confier la poursuite des études en vue de sa réalisation à l'auteur du projet N° 7 ZENITHALE.

Ce projet, par son implantation, sa structure et sa mise en forme du programme, répond globalement aux objectifs et aux exigences formulées par le maître d'ouvrage.

Le mandat attribué au lauréat correspond au minimum au 60.5% du total selon l'article 7.9 du règlement SIA 102 (édition 2014). Le jury remercie l'ensemble des concurrents pour leur contribution à la découverte de solutions.

EXPOSITION

Le vernissage officiel de l'exposition aura lieu le mercredi 24 avril 2019 à 17h30 à la halle aux voussoirs de l'usine électrique de Chandoline, rue de la Dixence 76 à Sion.

Les projets y seront exposés jusqu'au jeudi 9 mai 2019 entre 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30, week-end non compris. Entrée libre.

1er RANG – 1er PRIX, PROJET N°7 ZENITHALE

ATELIER JORDAN ET COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES, DELÉMONT ET ZÜRICH MUTTONI ET FERNANDEZ, INGÉNIEURS CONSEILS SA, ECUBLENS

Le projet dispose un volume rectangle et bas parallèlement à l'extension hospitalière. Ce faisant, il prolonge et confirme un principe d'implantation préexistant qui voit des volumes parallèles se succéder sur une diagonale Nord/Est - Sud/Ouest.

Cette implantation précise génère des espaces verts de qualité autour de la construction : un parc triangulaire à l'Ouest et un second plus rectangulaire à l'Est. Deux axes de mobilité douce précisément tracés relient le bâtiment aux autres équipements du campus hospitalier, l'un d'Est en Ouest et l'autre du Nord au Sud. L'entrée principale se trouve logiquement à la croisée de ces derniers à l'angle Nord/Ouest.

Le choix d'implanter la nouvelle construction au Sud du périmètre clarifie l'organisation générale du site. La partie Nord, destinée à l'hôpital, contient des réserves foncières lui permettant de s'adapter à l'évolution des pratiques. La zone Nord/Est reste pour sa part dévolue à la Suva et la zone Sud apporte une nouvelle composante avec l'apparition du pôle d'enseignement médical de la HES. Il s'agira donc à terme d'un vaste campus préservant des possibilités d'extension pour chacune de ses entités.

Le bâtiment propose une typologie de caractère industriel, il s'agit d'une grande halle de plain-pied et en double hauteur au-dessus de laquelle prend place un grand plateau éclairé par une toiture en shed. Une mezzanine en U s'inscrit sur les flancs Est, Sud et Ouest de la halle.

Le dispositif est traversé par 5 patios offrant un complément de lumière naturelle au rez-de-chaussée ainsi que des éléments de repère et d'orientation. Une galerie périphérique ceinture le bâtiment sur 4 côtés, elle offre des prolongements extérieurs et règle les questions de sécurité incendie.

La disposition du programme est logique et rationnelle. Le rez-de-chaussée accueille les espaces les plus publics : l'aula principale, la cafétéria, la médiathèque, l'espace d'accueil enfants, l'incubateur «The Ark» et les surfaces de l'EPFL, la mezzanine reçoit l'administration et le bel étage les locaux d'apprentissage et d'enseignement. Le bâtiment offre une grande souplesse dans la répartition du programme et ceci sur chacun des différents niveaux. Le système constructif mis en place permet d'envisager avec sérénité une éventuelle et future extension par l'adjonction d'une ou de plusieurs travées structurelles à l'Est.

L'expression industrielle proposée évoque une «fabrique du savoir», son traitement un peu littéral demanderait néanmoins à être nuancé.

Le volume du projet est inférieur d'environ 6% par rapport à la moyenne des projets remis. Son facteur de forme enveloppe/planchers d'environ 1 contribue au fait que cette proposition ne fait pas partie de la famille des projets véritablement compacts. La consommation d'énergie grise pour la construction paraît relativement élevée, notamment en raison de façades fortement vitrées, mais aussi du concept choisi par les auteurs de répartir le programme des locaux sur seulement deux niveaux et demis.

L'importante surface de toiture de verre et d'acier est également un élément péjorant dans cette approche des spécialistes ; elle permet d'offrir au demeurant un excellent éclairage naturel et un bon potentiel de production d'électricité par la mise en place de panneaux photovoltaïques.

Une sensible amélioration pourrait toutefois être obtenue en garantissant l'utilisation de verre et d'acier recyclés.





N°7 ZENITHALE

Architectes

ATELIER JORDAN ET COMAMALA ISMAËL ARCH, DELÉMONT, ZÜRICH

Collaborateurs : Malou Menozzi, André Mota, Frédéric Jordan, Toufiq Ismael-Meyer, Diego Comamala

Ingénieurs civils

MUTTONI & FERNANDEZ, INGÉNIEURS CONSEILS SA, ECUBLENS

Collaborateurs: Aurelio Muttoni, Miguel Fernandez-Ruiz, Duarte Viula Faria, Antonio Garcia, Quentin Roubaty, Simon de Castro, Zoran Stokanovic, Annamaria Muttoni



Children's Security - Les index CRIDIS, a L'emitte indeputable, aux el l'Ordisis Il et LA RECHERGE :

Il experience des l'experience de l'ex



NATION TO SELECTION OF THE CONTROLLATION AND ADMINISTRATION OF THE CONTROLLATION OF THE CONTR



ATTRICTION DE L'ATTRICTION DE



CONCRETE NAME (as discussed on a selection of the selection of septing of and control of a selection of the selection of the

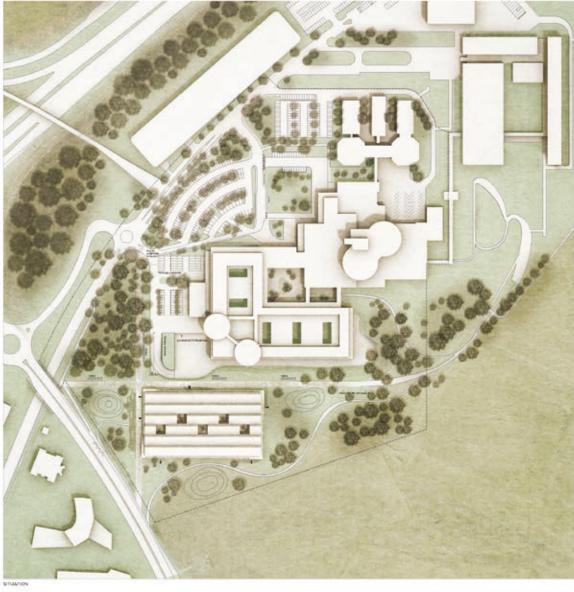
En delver, his press part compa termine des physicies metalhouse simple states conhectes de facilité de manére efficacé et prografique de portes sons d'unificant sallouvers et permisse et pour lemine de l'unites particles.

On party party out in judicioner cell as garente demonstra, or as unada potent del portifició e suadi de discoventura en reseaso Calente. On party p

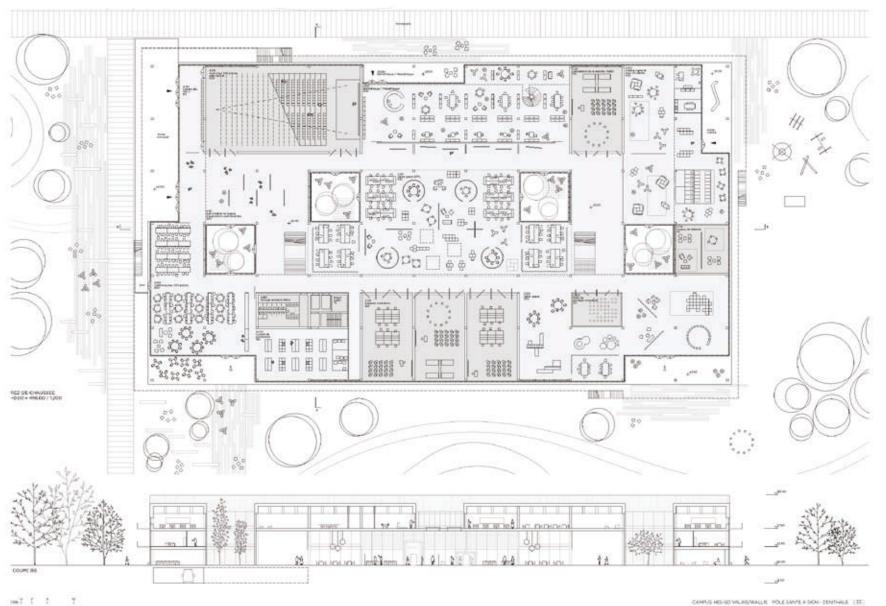


TEXT TOTAL STORE

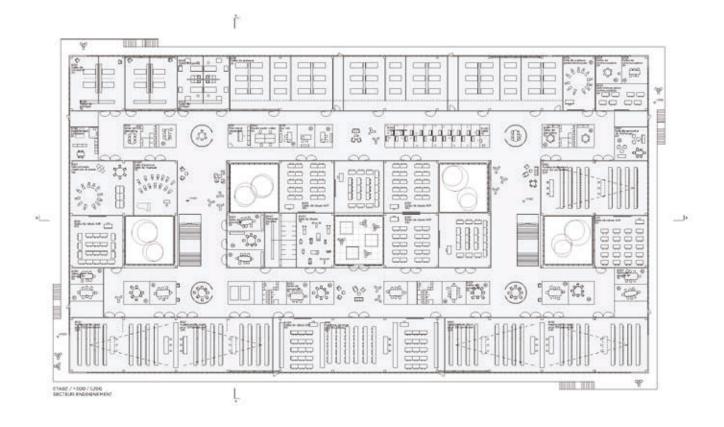




CARRUS HIS-SO VILAIS/WALLE FOLE SWITE A SIGN-ZENTHALE TO



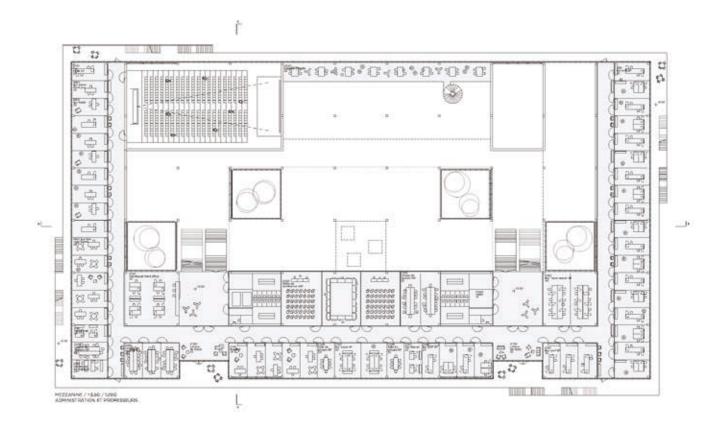
CANFUS HIS-SO WILMS WALLE POLE SAVIE A SIGN - ZENTHALE (TE)

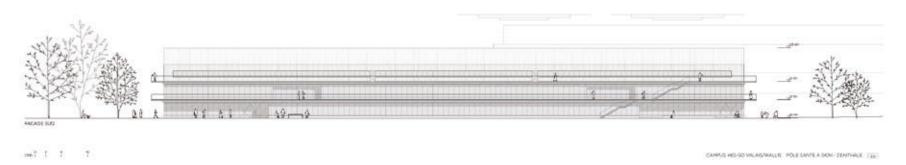






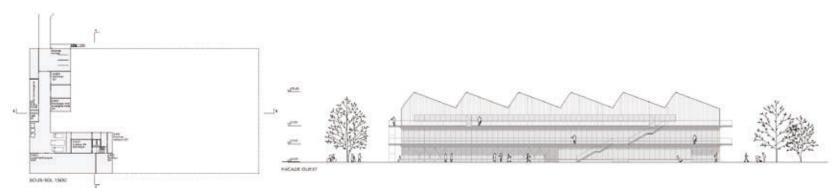
CARRUS HIS-SO VILAIS/WALLE POLESAVIEA SON- ZENTHALE (D.)











mat 1 1 T

2° RANG – 2° PRIX, PROJET N°19 THE SQUARE

GREAME MANN & PATRICIA CAPUA MANN ARCHITECTES, LAUSANNE CSD INGÉNIEURS SA, LAUSANNE

Le projet s'implante au nord du périmètre, entre parking, bâtiments centraux et l'entrée à l'hôpital, dans une position de pivot entre les diverses fonctions. Le bâtiment est conçu comme signe pour la HES sur le site hospitalier, par son volume compact et sa hauteur. Entre les bâtiments s'étend un parvis commun, appelé the square, organisant les entrées de l'HES et de l'hôpital. Le bâtiment s'organise sur 7 «plateaux», avec un plan carré. Le centre du carré est percé par un espace qui se décline tant comme atrium dans les étages inférieurs tant comme cour intérieure dans les derniers étages.

L'accès au bâtiment se fait depuis le sud, dans un hall d'entrée généreux. Les fonctions publiques sont situées au rez-de-chaussée, avec le restaurant au sudouest, la bibliothèque avec mezzanine au sud-est se développant vers un sous-sol bien illuminé, la crèche dans l'angle nord-ouest et le grand auditoire au nord-est. Si l'entrée à la crèche peut se faire de manière indépendante depuis l'ouest, celle-ci ne bénéficie que d'un espace extérieur limité par la voirie. Le grand atrium et une séquence d'escaliers mène aux différents étages, créant par son concept un espace en même temps généreux et intime. Les dilatations de couloirs et balcons intérieurs offrent des espaces de travail et des vues riches et croisées vers l'extérieur. Autour du vide central sont disposés les différents auditoires et des salles de cours, avec au premier le centre de simulations, et aux étages 2 et 3 les salles de cours et auditoires. Entre le 3° et le 4° étage un plafond vitré sépare l'atrium de la cour intérieure en dessus. Cette césure permet d'orienter les bureaux des étages supérieurs tant vers l'extérieur que vers l'intérieur, avec une subtile imbrication spatiale au niveau de transition. Au dernier étage se situe l'EPFL, avec en plus une belle terrasse de toiture partiellement couverte pour tous les utilisateurs.

La situation volontairement contrainte limite le potentiel d'extension tant pour la HES que pour la partie des fonctions centrales de l'hôpital. La qualité qui en résulte sont de grands espaces de réserve au sud et à l'ouest de l'hôpital et de sa future extension. La suppression des env. 115 places de parcs n'est pas compensée dans le cadre du projet. La position du bâtiment et du square engendre la réorganisation des flux logistiques actuels par l'est du nouveau bâtiment.

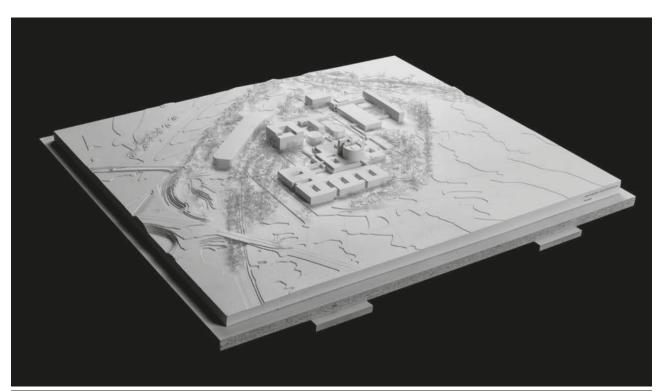
La construction est conçue en béton, dans un système de dalles-piliers. Les portées restent raisonnables, avec des dalles en en partie précontraintes. Un transfert des charges en dessus de l'aula est assuré par des voiles et des sommiers. Les noyaux des cages d'escaliers de fuite et ascenseurs assurent la stabilité au séisme. Des grands bacs plantés tout autour des plateaux font office de contrecœurs extérieurs et de brise-soleil horizontal, dont il faudra porter une attention particulière aux besoins d'entretien (arrosage, coupage etc.) à travers les saisons.

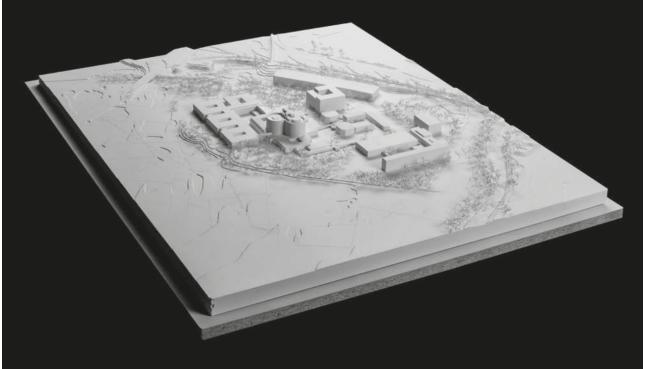
La compacité générale du projet laisse présager un coût d'investissement en dessous de la moyenne. Les différentes mesures de déplacements de réseaux de fluides et de logistiques doivent se faire par contre dans une zone particulièrement sensible d'un point de vue hospitalier et vont générer des coûts de transferts importants. Le projet convainc par une approche plutôt urbaine que paysagère, laissant libre les espaces végétaux au sud du site. Il offre une identité forte et calme pour ce nouveau bâtiment sur ce site complexe.

Son expression unitaire avec ses bandeaux horizontaux est en adéquation avec sa fonction. Le projet est précis et cohérent dans son emplacement, son organisation et sa matérialisation, tout en offrant des moments de générosité et de qualités spatiales surprenantes dans son cœur. Sa stratégie de densification du site crée en même temps le problème dans la cohabitation avec l'hôpital qui sera en constante évolution. Sur les principes du développement durable, la proposition présentée est sobre et rationnelle, présentant un cube inférieur de 12% par rapport à la moyenne et un facteur de forme de 0.7 qui lui confèrent une certaine compacité.

Les éléments préfabriqués de taille importante disposés en façades amènent un avantage en matière de protection solaire; la mise en place de stores parait toutefois nécessaire.

La consommation d'énergie grise pour la construction de cet objet serait dans la moyenne, présentant un bâtiment compact, des façades partiellement opaques et une toiture en béton précontraint sauf celle sur l'atrium.





N°19 THE SQUARE

Architectes

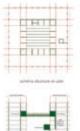
GRAEME MANN ET PATRICIA CAPUA MANN ARCHITECTES, LAUSANNE

Collaborateurs: Capua Mann Patricia, Mann Greame, Almarcegui Federico, Mann Adrian

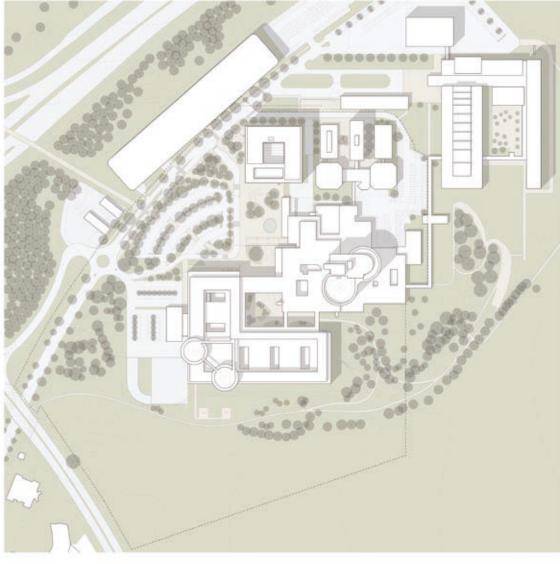
Ingénieurs civils

CSD INGÉNIEURS SA, LAUSANNE

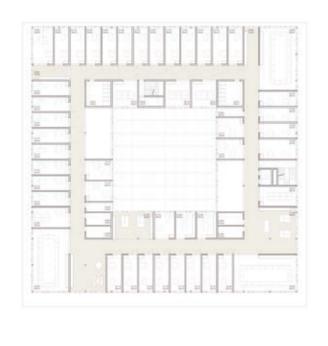
Collaborateur: Daniel Mousse







HES-SO Valais / Willis - Campus PÖLE SANTÉ







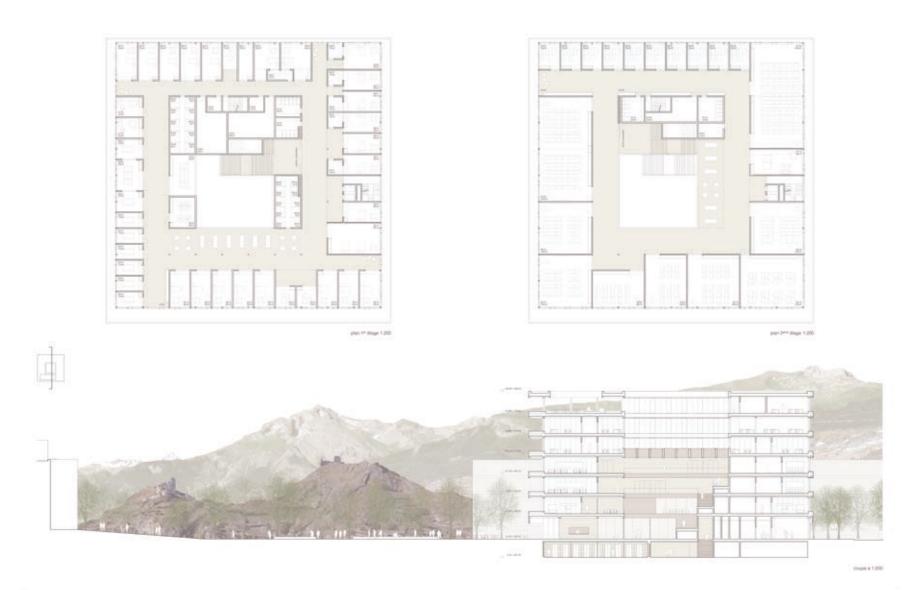
HES SO Valais / Wallis - Campus PÔLE SANTÉ







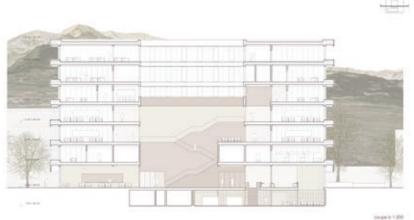
HES-SO Value / Willis - Campus POLE SANTÉ

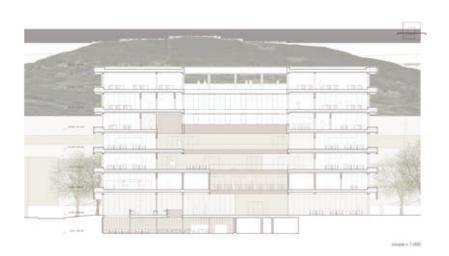


HES-SO Valais / Wallis - Campus POLE SANTÉ









3° RANG - 3° PRIX, PROJET N°15 SYNAPSE

FRES ARCHITECTES LAB, THÔNEX, GENÈVE STRUCTURAME, GENÈVE

Le bâtiment cylindrique sur 4 niveaux, situé dans la césure paysagère est une forme clairement pavillonnaire, autoréférentielle avec des relations fortes avec la nature qui s'installe tout autour.

Le bâtiment circulaire perforé avec 7 patios semble schématique comme forme platonique pure mais montre dans l'organisation des plans orthogonaux avec une certaine richesse spatiale.

La façade principale s'adresse dans toutes les directions avec des multiples accès qui sont partiellement légèrement encaissés dans le sol. L'entrée principale se trouve au nord en lien clair avec le point de gravité du site hospitalière totale.

Le programme du bâtiment est organisé en secteurs, chacun accueillant une entité programmatique qui s'ouvre sur des patios plutôt introvertis qui deviennent des espaces de concentration.

Entre ces secteurs se développent des espaces informels généreux de distribution ouverts sur l'extérieur et le patio central.

Au rez-de-chaussée, les espaces plus publics sont rassemblés en un espace libre et fluide. L'enseignement et les bureaux se trouvent dans les étages organisés le long de quatre axes parallèles. Les distributions et la typologie du plan permettent une certaine flexibilité.

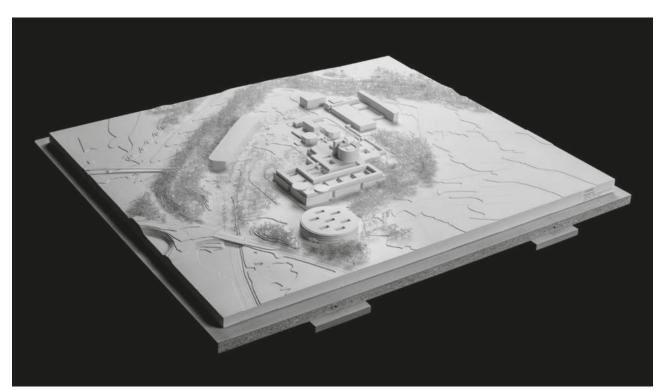
Pour chercher la lumière sur le contour du cercle, les locaux ont ici souvent des proportions trop étroites/allongés ou trop triangulaire.

La structure proposée en béton-bois avec des noyaux de contreventement est performante et permet des mutations futures ; il y règne une atmosphère à la fois luxuriante et modeste. Un agrandissement futur semble réalisable en forme pavillonnaire proche.

L'identité du bâtiment est forte et reprend le langage des cylindres, déjà existant dans l'ensemble de l'hôpital et le renforce. Malheureusement les patios de trop petite taille qui perforent le large galet avec la hauteur de 4 niveaux, n'arrivent pas à éclairer d'une manière convaincante jusqu'aux étages plus bas.

La conception du bâtiment intègre partiellement les principes du développement durable. Le volume du projet, supérieur d'environ 26% en regard de la moyenne, est considéré de particulièrement généreux. Son facteur de forme d'environ 0.75 le fait appartenir à la famille des propositions compactes.

La consommation d'énergie grise en rapport avec cette réalisation serait dans la moyenne, profitant d'un volume compact, certes de façades fortement vitrées, d'une toiture en béton et de l'utilisation importante du bois.





N°15 SYNAPSE

Architectes

FRES ARCHITECTES LAB, THÔNEX, GENÈVE Collaborateurs: Martin Camara Sara, Gravier Laurent, Marillaud Nicolas, Pradines Bérangère, Vandewalle François

Ingénieurs civils

STRUCTURAME, GENÈVE

HES-50 VALAIS - CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION

Clie & Value program to convenient For the control liabors have a rest of citizens to class a few close control and control of citizens and control of the c

Column test of control by Section 45 Section 2 Control of the Column 1 Colu

married debt (CITE)

10.000 common to the country of the

The finance of the control of the co

In defining point our tree, soluble, county, strongs in which regions percent of remove Armed in the county of the approximate free designated, and the least to beginn in the percentage of the security and the second least to the excellent of the least and the second of the second least to excellent or the least and the second least to the second

The real reals of the second five second real second r



to be serviced to the service of the

AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF

Spart parameter for the control of t

See Section 11, 19, 1971, National printings the characteristics of the Control of Particle 11, 1714 of the Control

Sales in Selecti, represent on deal that is let, at let in belong the cost of contract contract and contract to the select in cost of contract costs.

On the contract of the contra



to begin compared to these the common to begin it is being the processor pro-

STREET MICHAEL STREET STREET

I representa o responsable de l'estima de delimital de referenta de l'estima delimital de l'estima de la colonia de la colonia delimital delimital della l'estima de plata policia della legione del colonia della l'estima de plata della della colonia della colonia della delimitali della colonia della colonia colonia della colonia della della colonia della colonia della della colonia della colonia della della colonia della colo

in payable to these copping in taking their section of the history within the copping their taking their section to copping to the history within the copping to the history of the histor

Other an action and extension in desiration for expensations in months once there are shown from a satisfies month, an electric or an electric model in set in expension to desirate in the control of a set in a respect of a control of the set in this control of a respect of a control of the set in this control of a

As the decisions, in the set was being a part on the part of the p

mention (sector) and the LL best

o groups at homing-less at 10 mars just graph (in contract objects) the neglect at street and only or 10 mars (in the object) are neglected that the contract of 10 mars (in the less of the contract of 10 mars (in the contract of the object of 10 mars (in the contract of 10 mars).

A CONTROL OFFICE AND DOUBLE AND THE NATIONAL AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE PARTY

Property of the Control of the Contr

There is the late of the later in the later.

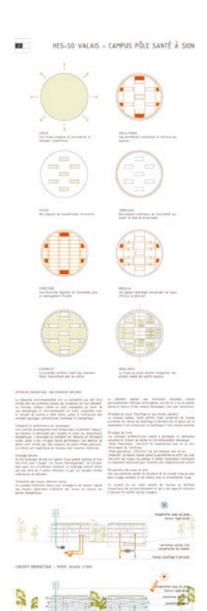


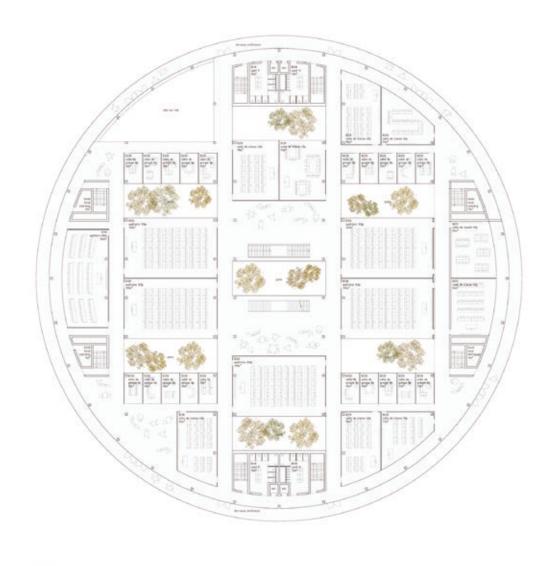


30

SYNAPSE

DISTRIBUTE NAME AND





32

SYNAPSE

TRECO'S INDUSCRIAL + DE. minis Villa

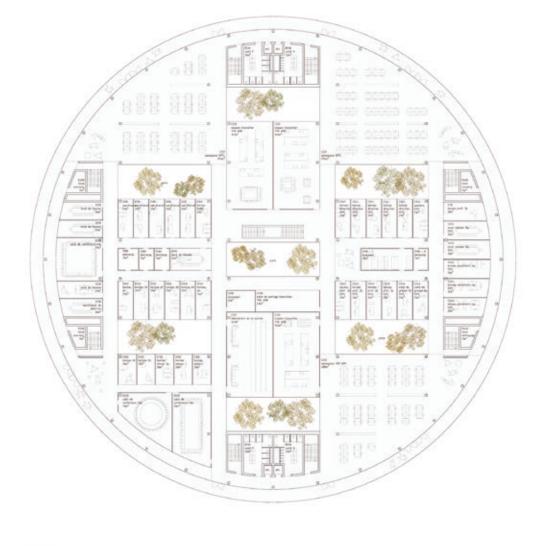
HES-SO VALAIS - CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION







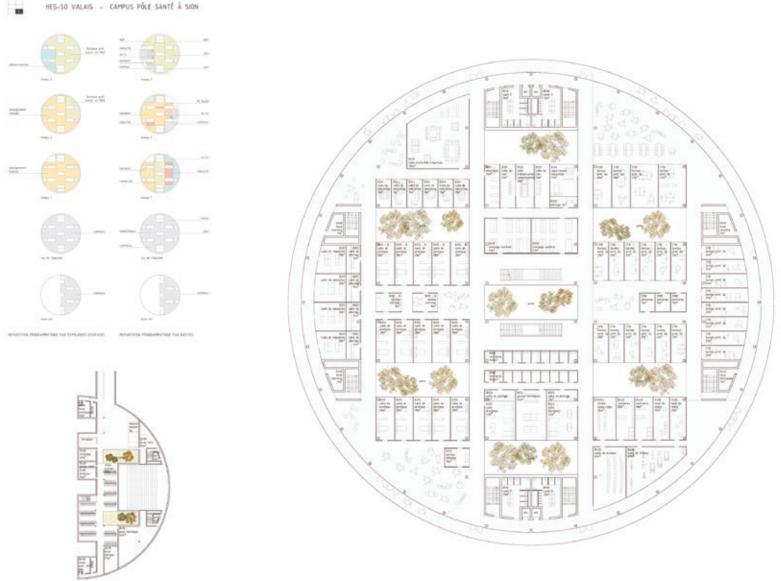




(1)

NUMBER OF STREET







(1)

FLM 3E 1003-100, Invest 1549

MAKENDALI MAKKUMI

4º RANG – 4º PRIX, PROJET N°39 TRIYÒ

MATEI AGARICI ARCHITECTES, GENÈVE RATIO BOIS & 2M INGÉNIERIE CIVILE SA, CUARNY

Le projet propose une implantation au nord du périmètre, «tendu» entre les différents bâtiments. Il se réfère aux géométries de son contexte immédiat, en répondant par un volume composé de 3 «blocs».

Le bâtiment s'exprime comme un volume composé, avec trois corps dont deux à hauteurs égales et un qui les dépasse de 2 étages. Les deux entités plus basses se veulent plus en rapport avec le parking et l'entrée de l'hôpital et une se référant clairement aux unités centrales. La face ouest «concave» accompagne habilement les visiteurs depuis le parking à l'entrée de la HES et de l'hôpital. Cette promenade est accompagnée par une arcade. D'autres retraits de rez-de-chaussée créent les différentes entrées, permettant à desservir les trois unités fonctionnelles publiques du rez-de-chaussée. Une place du campus offre une respiration bienvenue au sein d'un site qui se voit densifié de manière importante. Au rez-de-chaussée se situent les trois fonctions publiques correspondant aux trois «blocs» de la composition du complexe; au sud le restaurant-café vers la place du campus, au nord-est la grande aula en gradins, et au nord-ouest la médiathèque. Dans le triangle de jonction des trois volumes est disposé un grand vide avec un escalier hélicoïdal généreux qui désert les étages publics jusqu'au 3º niveau. Chaque bloc est « perforé » d'un patio qui illumine et la partie centrale, les circulations et certains locaux orientés vers ces vides intérieurs. Les espaces de rencontre, de travail libre et de délassement sont principalement disposés autour de l'escalier central, avec la question si leur nombre est suffisant. Au 4e étage s'interrompe l'escalier majeur et le vide. Dès cet étage sont disposés les fonctions plus internes et administratives. La crèche est disposée au 5e étage, avec une généreuse terrasse en toiture. Son accessibilité par un seul ascenseur et des escaliers de secours ne semble pas convaincante. La terrasse pour la crèche comme espace extérieur unique est discutée de manière controverse au sein du jury. Tous les étages disposent d'une coursive faisant office de dispositif de chemin de fuites.

La situation volontairement contrainte proposée limite le potentiel d'extension tant pour la HES que pour la partie des fonctions centrales de l'hôpital. La qualité qui en résulte sont de grands espaces de réserve au sud et à l'ouest de l'hôpital et

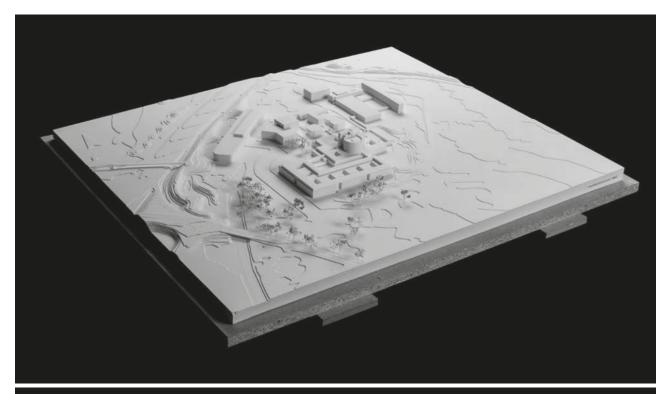
de sa future extension. La suppression d'environ 115 places de parcs n'est pas compensée dans le cadre du projet. La sortie de service (logistique) actuelle semble être modifiée et nécessiterait une attention particulière dans un futur développement de projet. Le projet est conçu en construction bois-béton. Le système porteur en piliers et sommiers bois est complété par des dalles mixtes bois-béton. Des portées allant jusqu'à 12m sont certes importantes mais offrent une grande flexibilité dans l'organisation des plans.

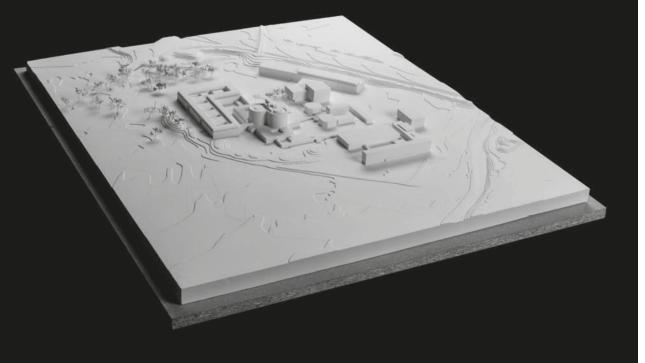
Si les auteurs font preuve d'une grande rigueur dans la mise en place de leur système structurel et constructif sur le plan type, les transitions entre la typologie des étages supérieurs et inférieurs n'est pas encore maitrisée, avec des problèmes de transferts des descentes de charges importantes dans la partie centrale du bâtiment.

La façade est constituée par des piliers, sommiers et fenêtres en bois, bien protégés par les coursives de secours. La compacité générale du projet laisse présager un coût d'investissement en dessous de la moyenne, même si le développement de façade est relativement important. Les différentes mesures de déplacements de réseaux de fluides et de logistiques doivent se faire par contre dans une zone particulièrement sensible d'un point de vue hospitalier et vont générer des coûts de transferts importants. Le projet offre propose une lecture intéressante du site et du programme. Le jury apprécie la compacité et articulation du projet tout comme sa conception en construction hybride bois et bois-béton. Son expression subit encore quelque peu les contraintes constructives d'une réalisation en bois. En même temps il semble qu'au vu de la complexité de trois volumes imbriguées les uns dans les autres le projet arriverait mieux à mettre en valeur ses qualités en étant plus grand.

La proposition présentée a bien intégré les principes du développement durable lors de sa conception et est considérée de bonne de ce point de vue, il pourrait atteindre les principes de la société à 200 watts. Le volume du bâtiment est inférieur de 14% par rapport à la moyenne et son facteur de forme de 0.7.

La consommation d'énergie grise pour la construction serait efficiente, profitant d'un projet compact, de façades alternant vitrages et parties en bois, d'une toiture en béton et d'une forte utilisation du bois.





N°39 TRIYÒ

Architectes

MATEI AGARICI ARCHITECTES, GENÈVE Collaborateurs: Matei Agarici, Blanca Alba, Justine Stalport, Luis Mareira, Charis Winslow, Téo Hubmann, Karen Kühn (paysagiste), Ludovic Cettour, Fabio Sicurella (csd), Simon Zangger (stratus)

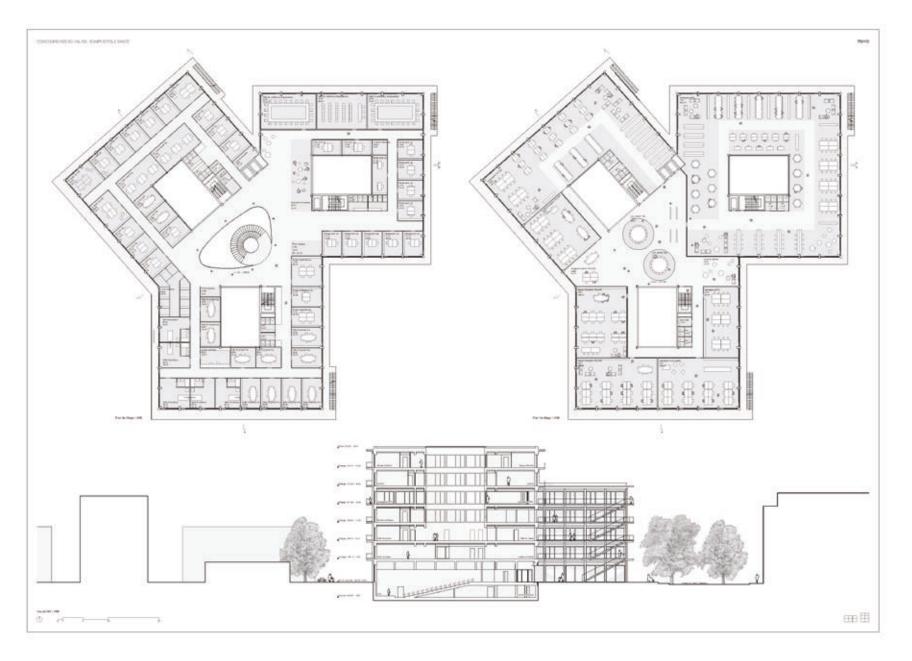
Ingénieurs civils

RATIO BOIS & 2M INGÉNIERIE CIVILE SA, CUARNY

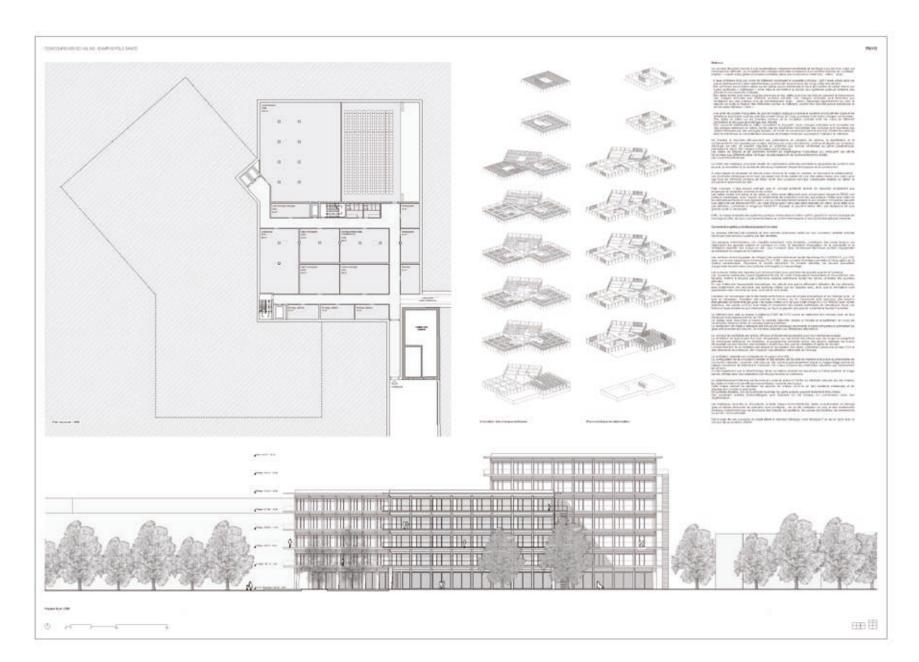
Collaborateurs: Samuel Ballif, Marcel Rechsteiner, Patrick Müller, Charlotte Kunz, Clarence Pittet, Nicolas Perrot, Martin David











5° RANG – 5° PRIX, PROJET N°40 >K7

ITTEN + BRECHBÜHL SA, LAUSANNE DANIEL WILLI SA, MONTREUX

Le grand volume relativement bas de 3 niveaux s'inscrit dans la suite logique de la composition du site et semble d'être un membre de la famille du campus. Une nouvelle promenade fluide fait le tour du campus et complet le réseau piéton.

L'entrée du nouveau bâtiment se fait par une grande poche invitante qui permet de s'approcher davantage du centre du corps où se trouve un escalier généreux qui regroupe deux sections dans les étages.

Chaque section est perforée d'un patio circulaire partiellement en contact avec la distribution qui essaient à eux deux d'éclairer les locaux de la partie plus centrale. Malheureusement les vides circulaires des patios semblent de trop petite taille et n'arrivent pas à intégrer de manière convaincante la végétation et le paysage entourant le projet.

Le rez-de-chaussée accueille les fonctions à vocation publique : aula, médiathèque, cafétéria ainsi que la crèche avec une typologie qui est guidée par les échappées visuelles sur le site en diagonale. Le bâtiment laisse les possibilités d'échange avec des espaces collectifs placés au centre et autour des patios. Aux étages se marient les locaux de recherche et d'enseignement.

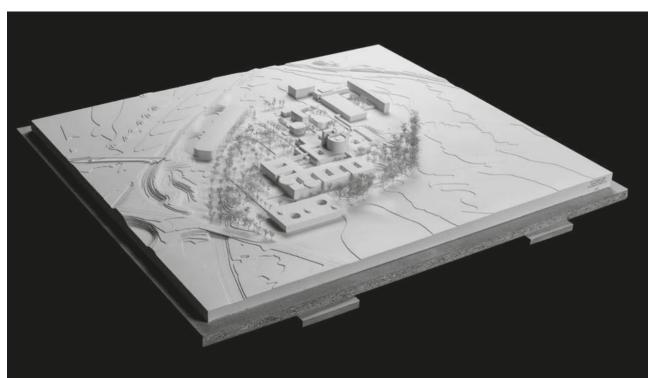
La structure en poteaux dalles de 10 sur 10 mètres est performante; elle rend l'organisation du plan flexible et permet des mutations intérieures futures.

Les locaux ont des proportions justes et démontrent une certaine flexibilité. La grande surface de verre en façade peut devenir problématique pour des questions climatiques.

Le bâtiment perforé, avec sa forme de contour forte et précise pourrait être l'image d'une certaine légèreté référentielle comme entrée pour tout le site de l'hôpital. Cependant, comme le volume est néanmoins très large, malgré les perforations, il met la luminosité naturelle dans des grandes parties du centre du plan en difficulté.

Le bâtiment a partiellement intégré les principes du développement durable ; il est qualifié de satisfaisant et présente un volume d'environ 10% inférieur à la moyenne ainsi qu'un facteur de forme de 0.9.

La consommation d'énergie grise pour la construction serait considérée d'élevée, en considérant des paramètres de faible compacité, de façades à double peau et d'une toiture en béton.



N°40 >K7

Architectes

ITTEN + BRECHBÜHL SA. LAUSANNE Collaborateurs: Alicia Fullana, Laurent Gerbex, Romain Lovey, Camille Orthlieb, Vassil Kaykov, Thomas Hottner, Roberto Kossi-Odi, Bao Phan, Jordi Oriol, Fabio Provenzano

Ingénieurs civils

DANIEL WILLI, MONTREUX

Concours Campus Pôle Santé

Le nouveau bôtiment du compus pôte sonté de Sion est une plateforme ambilimatique d'échanges de struit. Le profiture et cencontre autour des métiers de la sonté, Ce vértable catalyseur social anime l'ouest du site en bordure de la celinture verte de la vitle de Sion.

>K7

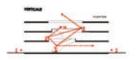
Le projet cherche un longage commun ovec les bâtiments déjà présents aur site grâce à son implantation et à sa pécmiétre. La voluméate n'entre pos en concurrence ovec le bâtiment des lis de fhôpital qui demeure l'entid

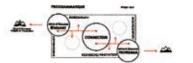
Les accès au site se fant depuis une nouvelle adresse. L'accès au bâtiment est panché d'un nouveau parés. Cet accès indépendant est connecté ou réseau routier urbain. La fluidité du réseau piéton est assuré par la mise en place d'une nouvelle proteinande qu'il tall le four du compus.

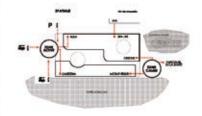
Le projet s'intègre au sein du cordon boléé qui ceinture le site hospitalier. Une promercide pilétonne horiese le bôliment et complète la boucle de promercide des jordins de l'hépita. Le bôliment s'implante entre deux coffess. Le bôliment grante en de la coffesse à l'amme agraique des cofferes hitemes le géométré fuide du projet. Son reade-chausée est permédias et accusie les fonctions à vocation publique telle que facula, la médiathée, la coférérie et la criciche. Aux étiges, les locus de recherche et d'emergement se mêtern din d'amplife les connections entre cus deux domenies. La déposition du SAMLAS permet une potentiele connection avec le HVS.

Le bôtement fonctionne comme un vérificible picintionne du servoit, à la fais compact et regionni. Le projet duffire une volonité de maximiser les possibilités détanges, sue sepocie collectifs any fispacie ou certre de l'édition, le long de la distillution, ser vues au ries potics et les échappées viuxelles sont intées en sobre gotte ou us epoces de répoc.

COMMETIVES - BANKWINAS







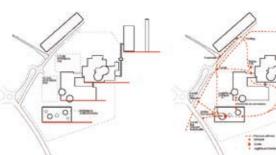
46



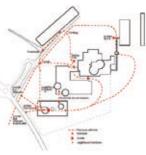
PLAN DESIR 1:1000

HHO

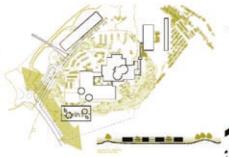
Concours Campus Pôle Santé



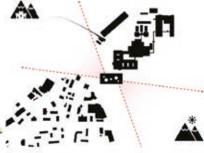
COMPOSITION VOLUMETRIQUE Le volume s'incelli dons la sulle logique de la composition du sile, il n'emplité pas sur les trutres zones disstension du HMS. La bâtiment pe dische comme un membre de la famille du compus sonté laur en significant sa vocation de tomation et de recherche.



PARCOURS Le projet propose de compléter les promenades elétrontes et de créer deux bouclés de desantes pétitonnes sur le compus. Le bâtiment s'implonte sur le trocé piétion pour critmer le res-ch-chausée.



INTEGRATION PAYSAGERE
Le projet hall partie de Michapée paysagère qui marque la limite de
la vite.
Le complère la boucle végétale déjà présente sur site et intègre la
végétation au sein de son volume.

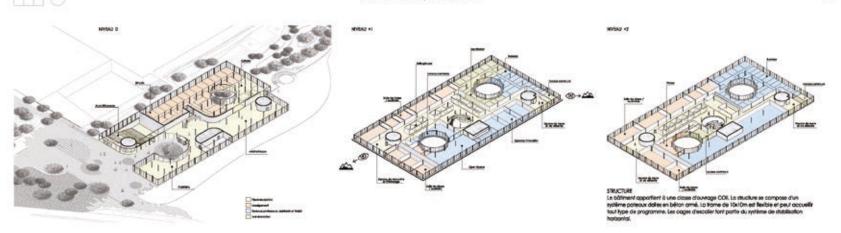


>K7

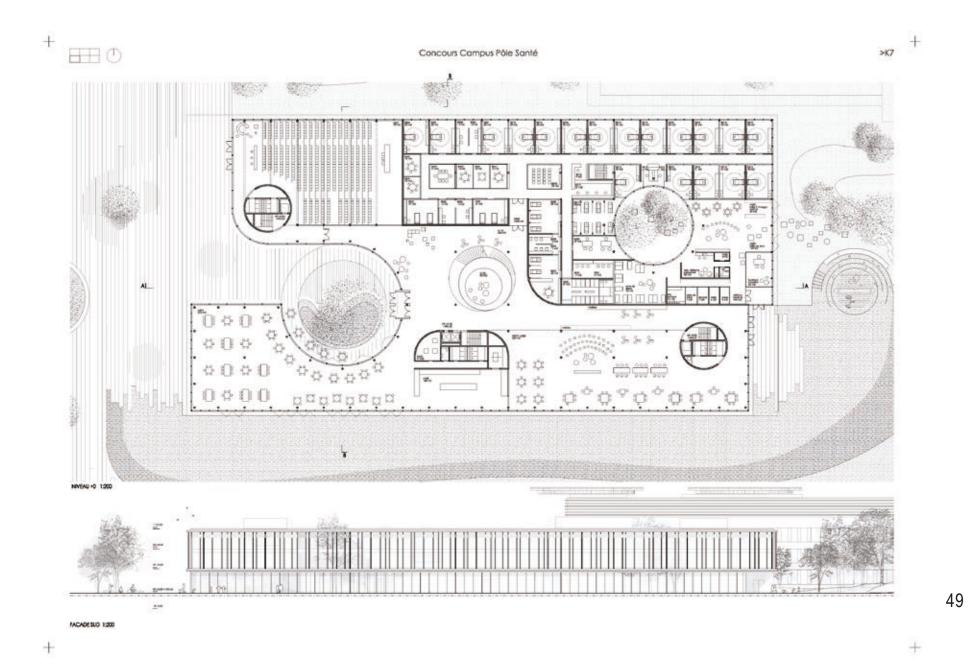
RAPPORT VEUEL AU CONTECTE
Le projet profile au maximum des échapées visuelles sur les sammets. Elles structurent le pion et l'organisation des étages.



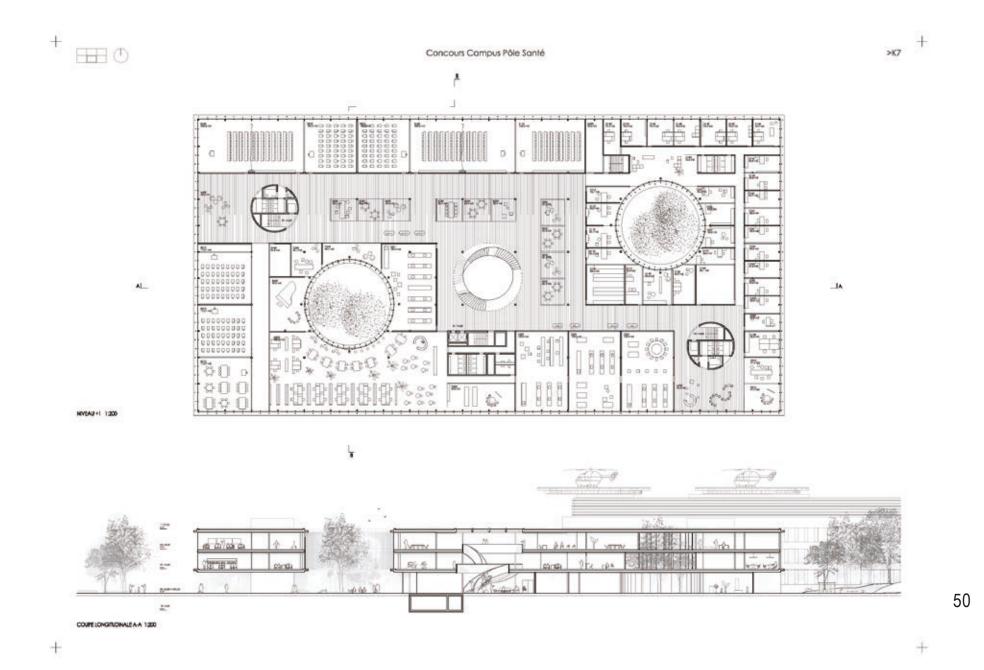
Vue de l'entrée



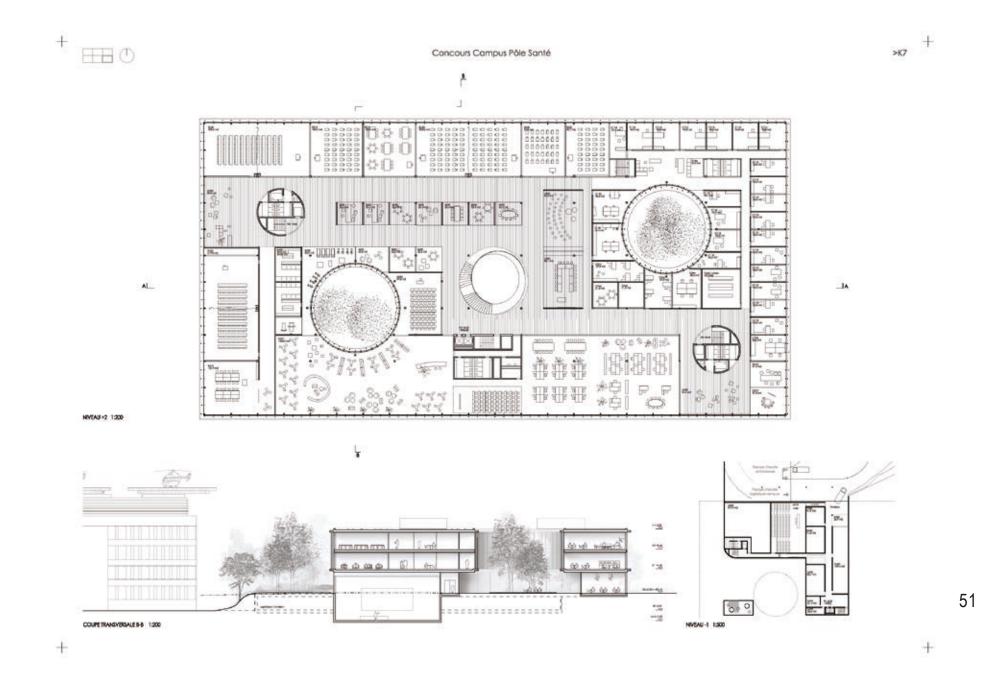




CONCOURS DE PROJETS
«HES-SO VALAIS/WALLIS CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION»
PROJET N°40 >K7



>K7



6° RANG – 6° PRIX, PROJET N°1 SOUS LE CIEL

RAUMBUREAU GMBH, ZÜRICH THOMAS BOYLE + PARTNER AG, ZÜRICH

La proposition se présente sous la forme d'une grande galette de forme triangulaire équilatérale avec l'un de ses côtés disposé parallèlement à l'extension hospitalière, le second prenant la route d'Hérens en référence et le finalement le troisième qui borde un grand parc s'étendant vers l'Est. Le choix de cette forme parfaite, par définition finie interroge, sa proximité de la route d'Hérens également.

Le projet propose une grande toiture en shed sous laquelle le programme prend la forme d'une série de maisons sur deux niveaux. Entre les maisons, un réseau de rues, ruelles, places et placettes organise les flux de personnes.

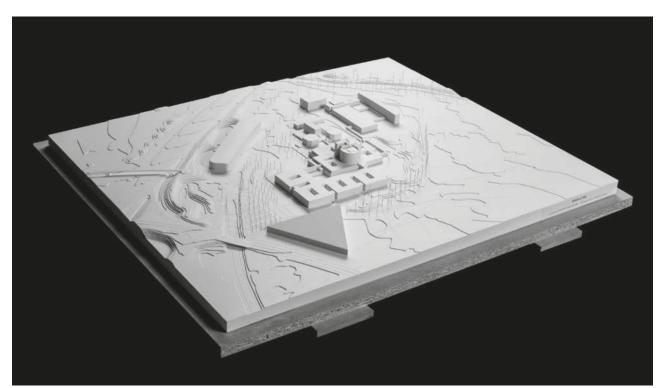
Les places et placettes accueillent les programmes les plus publics. Ce dispositif propose un monde intérieur séduisant, il est toutefois plus contraignant qu'il n'y parait de prime abord car la «voirie» et les «maisons» n'offrent que peu de souplesse.

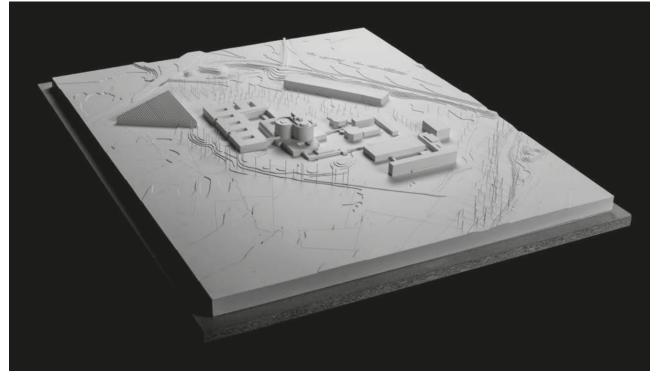
L'inscription du programme dans la forme triangulaire s'avère difficile, les rencontres avec les faces obliquent des «rues» et des «maisons» interrogent sur le bienfondé de cet apriori formel.

Cette proposition a retenu l'attention du jury pour la radicalité de son principe d'organisation spatiale intérieure, la forme triangulaire n'a toutefois pas convaincu dans son intégration dans le site et dans sa capacité à accueillir le programme.

Le projet ne prend pas en compte les principes du développement durable, notamment en raison de son volume supérieur de 10% par rapport à la moyenne des projets et un facteur de forme très élevé de 1.4.

La consommation d'énergie grise serait considérée de très élevée en raison de la non-compacité du projet, de façades fortement vitrées et d'une toiture proposée en verre et en acier.





N°1 SOUS LE CIEL

Architectes

RAUMBUREAU GMBH, ZÜRICH

Collaborateurs: Valerian Beltrami, Rolf Jenni, Tobias Kobelt, Jorge Marinho, Tom Weiss

Ingénieurs civils

THOMAS BOYLE + PARTNER AG, ZÜRICH

Collaborateur: Tom Boyle





Consult administration implements, accordingly an impact of electric contract on the first or the part of the contract on the first one distribution of the contract on the co

spin and how in the Temperature of Approximate the after any matchine deposed by control or have public angular to provide the provide and th all \$ fluorities die partie, faction follow du posit count de sinhar to propaga derit plante evoler dengi i i reperence di pripe corplice in riske talla per un difference all Compilere è l'erichtetti successo di con i latte cord di dell'erich i delle fai l'especie entries: plenturge historie et l'anne entram à faix file fancies un però



particle constitution store pring in a princi-

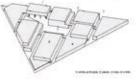
I briefe an increase Millioner to facility inquite to surrige that the professional interests of the surrige and the professional flow of the contract of the tarbena disellida dia piondesa della roda las responsarios referbacias la labarine la profess de définier à l'antil le monde professe confidence de professe de définier à l'antil le monde de professe confidence de la monde del monde de la monde de la monde de la monde del monde de la monde del la monde del la monde de la monde de la monde de la monde del la monde della monde de

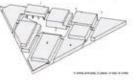
(a-) partie est staumannen ett menn den ents spragen hver er tri stabb jan be den mennet der das all denne alle teller sjork de diktionen alle besten hat. Det besten de Endere delte ekste kombine som et Reporte solv applementen ett delte period delte de som och dipuns de stemmen de gled nommer av disperson de delte and their strikes have been painting and other him bloody being particular and otherwise.

Minimate actions of two positions to be the last spatialist action of the same parties of the same parties

is consequently and the last and the before a first or an indep to the i de manamentament de mar lada dese des la francia de l'entre de la faite de la faite. En la desenta de manament de la faite de la desenta de la faite the disposes, an element foliage professional article (s. the theory).

gramme angles (Sec.) doesn't Marie Sourier, not person it is remained participate per that proof, description principal declary participate at agrifical distribution of





taged and partition of committees of the committees of the committees of all fraging, the control of effective from committees on the control of complete from the control of the control Other's of target has been extended from Service spiritude.

In control to commission on provincing service are part to facilities to find them to be provided as the commission of the commission on the commission of the commissi

integering exploration por dende acciones de differe primery

grammed who contains.

Socialities benefied the State of the companion of the per proper techniques of the companion of the compani material de propose de capació de colombia de forcações de colombia popular de colombia popular de propose a colombia portir que como en propose de colombia portir de colombia portir de colombia portir de colombia que que colombia que colo

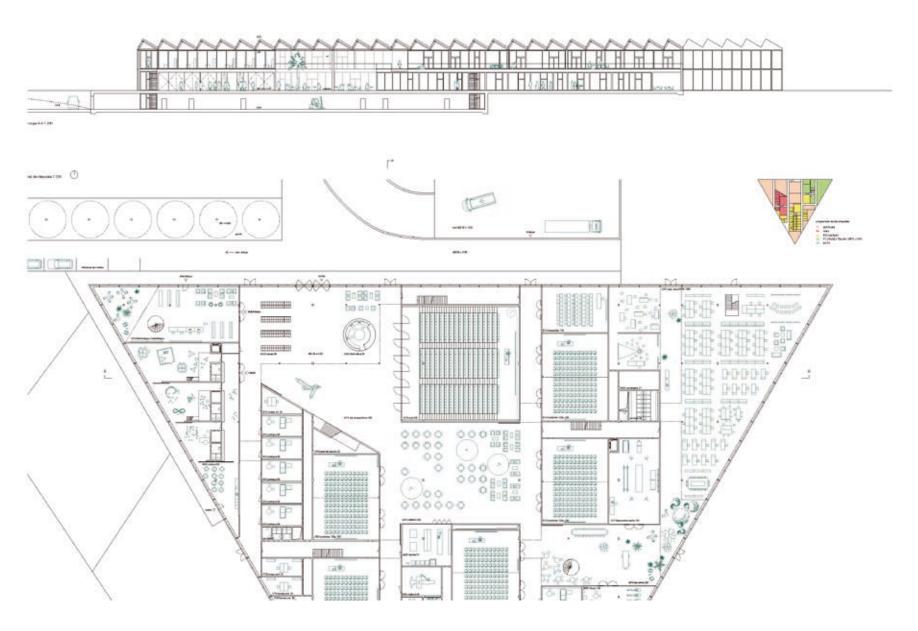




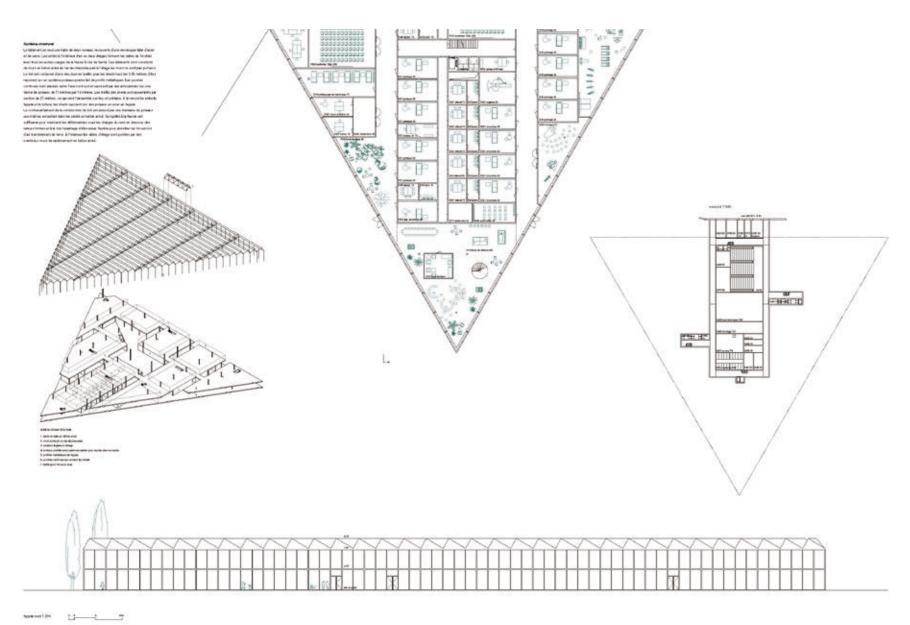






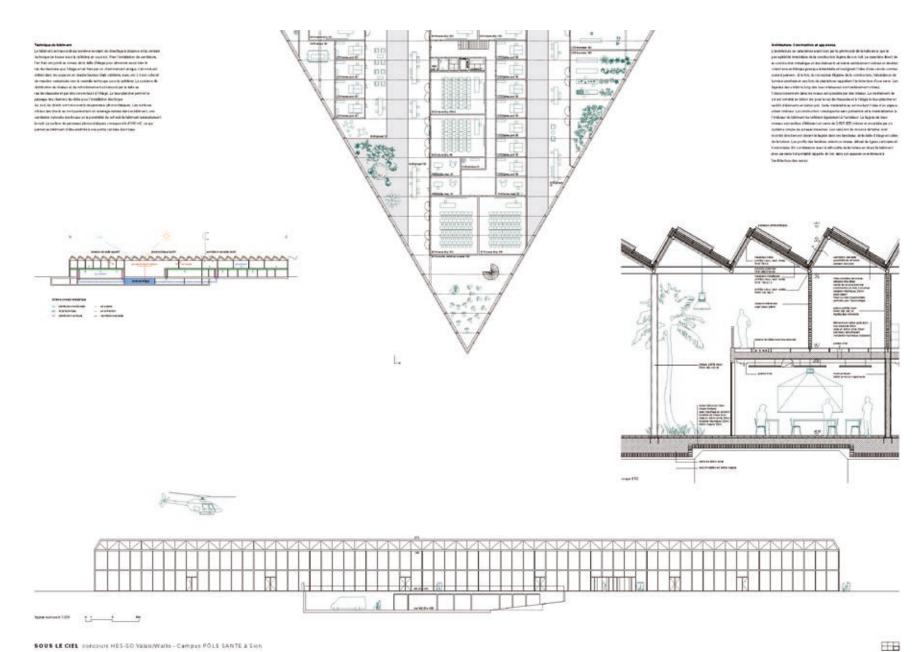




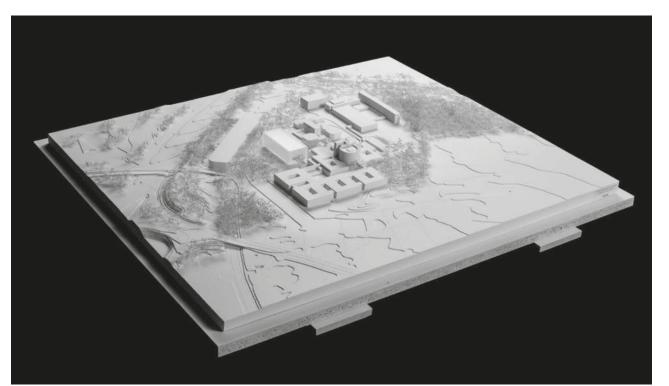


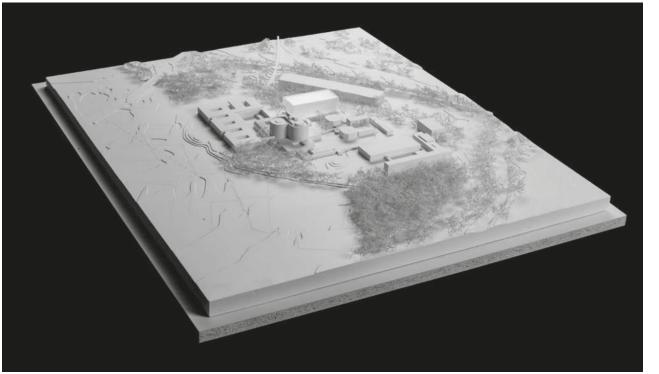
SOUS LE CIEL concours HES-SO Yalan/Walls - Campus POLE SANTE à Sion

60



SOUS LE CIEL concours HES-SO Valari/Walts - Campus POLE SANTE à Sion





N°2 FORUM

Architectes

PERSONENI RAFFAELE ARCHITECTES, LAUSANNE

Collaborateurs: Colette Raffaele, Fabio Personeni, Fabrizio Raffaele, Jean Bourdelle, Mathias Helfenstein

Ingénieurs civils

MONOD PIGUET + ASSOCIÉS, LAUSANNE Collaborateurs: Nicolas Simon, Valentine Cardis





N°3 SUPER 8

Architectes

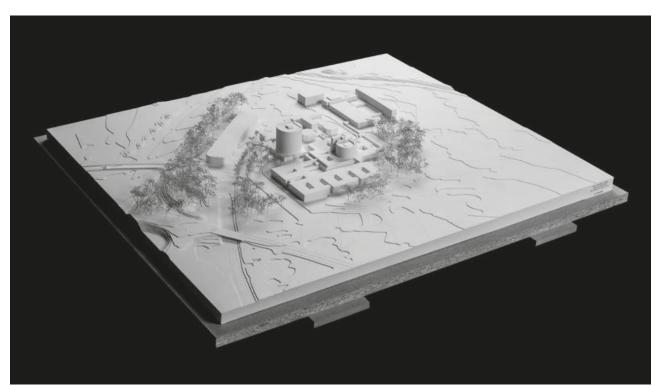
ATELIER BALAN SEMADENI, GENÈVE

Collaborateurs : Semadeni Ruben, Balan Semadeni Stefana

Ingénieurs civils

PACHO RODRIGUEZ DIAZ SÀRL, CAROUGE

Collaborateur: Gustavo F. Rodriguez





N°4 LE CENTRE

Architectes

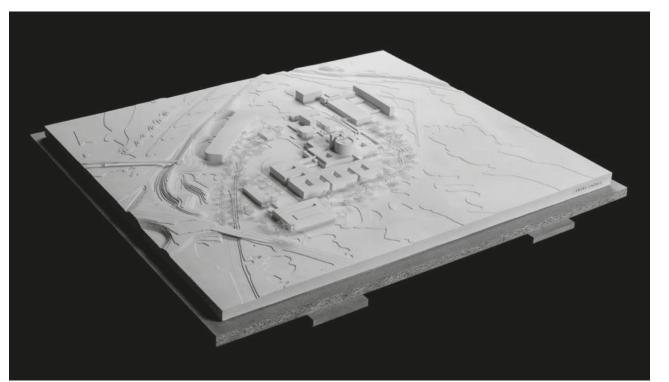
NICOLAS DE COURTEN ARCHITECTES SÀRL, LAUSANNE

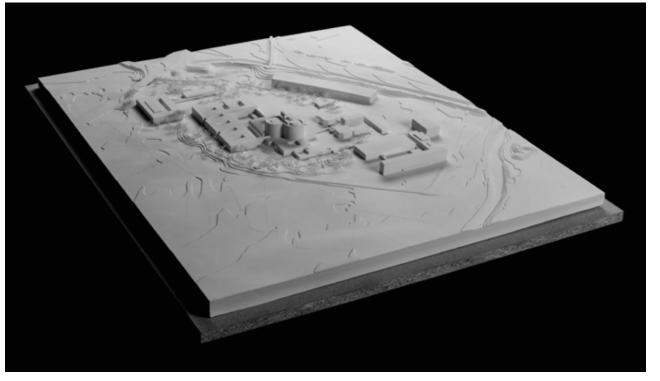
Collaborateurs: Nicolas de Courten, Valéry de Courten, Sebastien Guidi, Cyril Lemray, Alexandre Figueiredo

Ingénieurs civils

STUCKI SA, RENENS

Collaborateur: Alessio Salerno





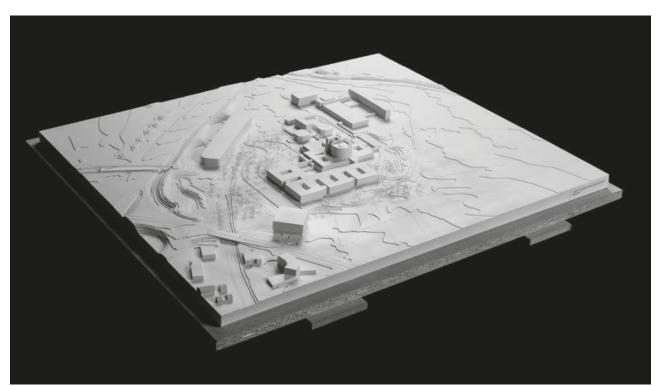
N°5 ENTRE CHÊNES

Architectes

CCJVV OFFICE ARCHITECTS S.L.P, MADRID Collaborateurs: Luis Fidel, Miguel Angel, José, Alejandro, Igniacio, Lourdes, Alvaro, Irene, Pilar

Ingénieurs civils

ZS INGÉNIEURS CIVILS SA, ONEX, GENÈVE Collaborateurs: Vicent Correnti, Cosimo Rizzo, Nicola Gattuso, Bassem Osta, Akrem Brahim, Juan Chavez, Jean-Luc Rongiar, Marco Paccapelo, Baptiste Couardot





N°6 POINTCARRÉ

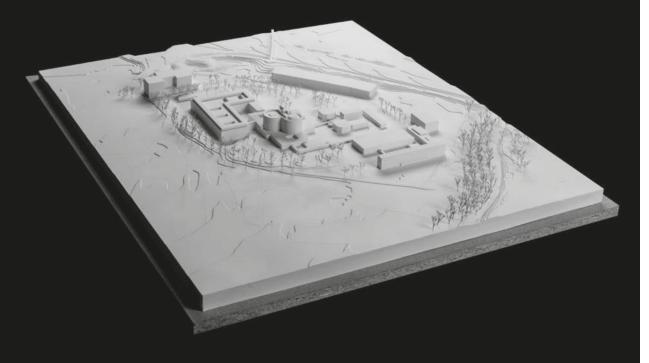
Architectes

AIDO ARCHITECTES SÀRL, FRIBOURG Collaborateurs : David Eichenberger, Diogo Dos Santos, Ivo Batista, Gaël Nicolet

Ingénieurs civils INGENI SA, FRIBOURG

Collaborateur: Lionel Bussard





N°8 DELOS

Architectes

BACHELARD WAGNER ARCHITEKTEN AG, BASEL

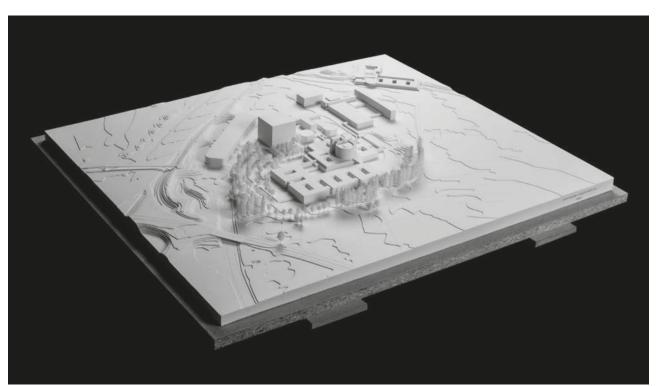
Collaborateurs : Cédric Bachelard, Gregory

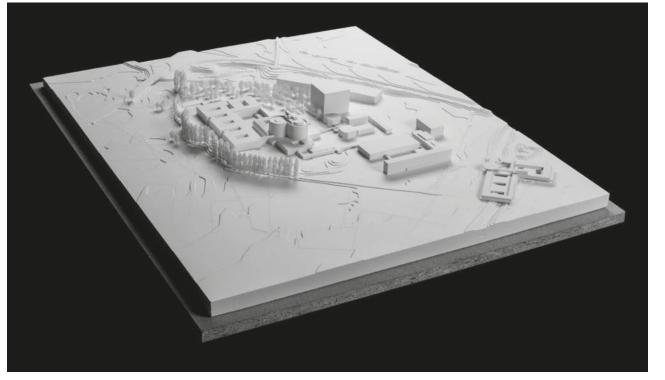
Perruchoud, Clement Blaszczyk

Ingénieurs civils

SCHMIDT + PARTNER BAUINGENIEURE AG, BASEL

Collaborateur: Wendelin Schmidt





N°9 CAMPUS²

Architectes

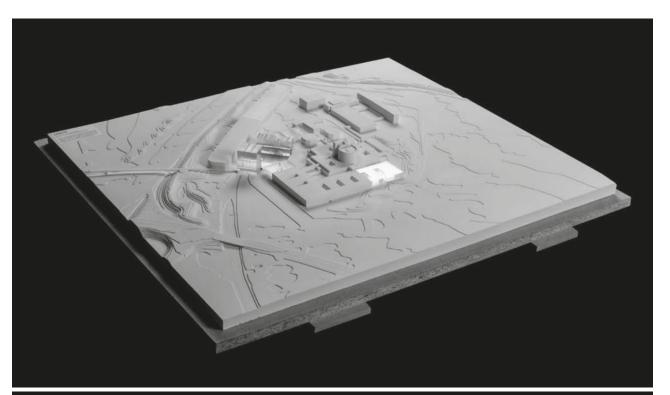
GD ARCHITECTES SA, NEUCHÂTEL

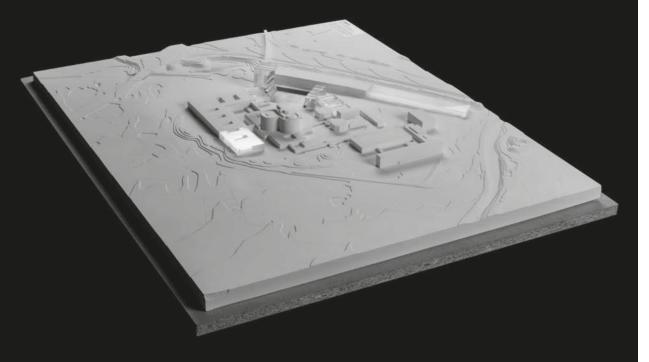
Collaborateurs: Laurent Geninasca, Philippe von Bergen, Nuno Coelho, Bruno Almeida, Thomas Giraud

Ingénieurs civils

GVH ST-BLAISE SA, ST-BLAISE

Collaborateurs: Jacques L'Eplattenier, Pierre Gorgé, Michel Thomann, Nadine Thürler, Yan Gigon





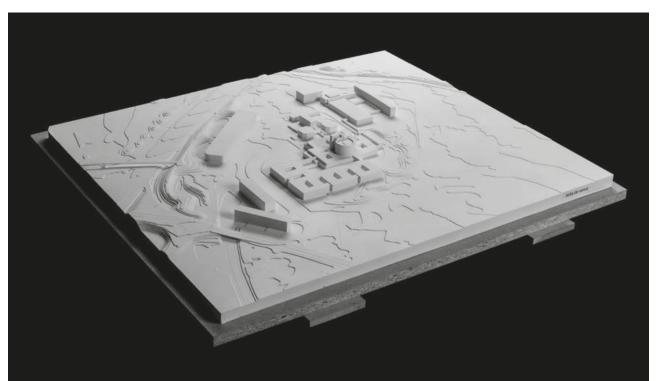
N°10 ORBITE

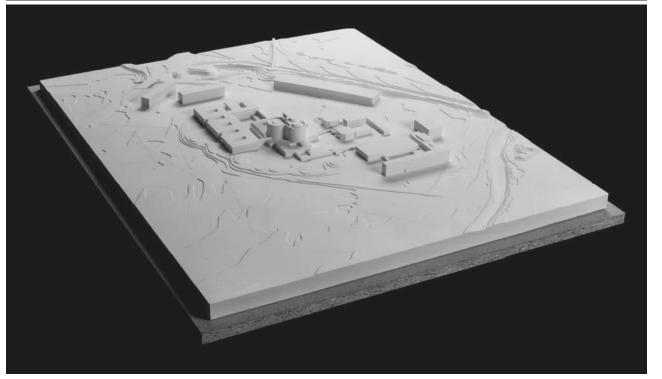
Architectes

RAUBER & RIEDER ARCHITEKTEN, ZÜRICH Collaborateurs: Simon Rieder, Jonas Rauber

Ingénieurs civils

HKP BAUINGENIEURE AG, ZÜRICH





N°11 DELTA DE VENUS

Architectes

VERMEIL ARCHITECTES SÀRL ET PATRICE GAGLIARDI SA, SION

Collaborateurs: Cynthia Maye, Alexandre Vergères, Patrice Gagliardi, Tobias Gagliardi, Pauline Roduit

Ingénieurs civils

CORDONIER & REY SA, SIERRE

Collaborateurs : Yves Rey, Pierre-Cédric Cordonier





N°12 BOIS-BOIS-BÉTON

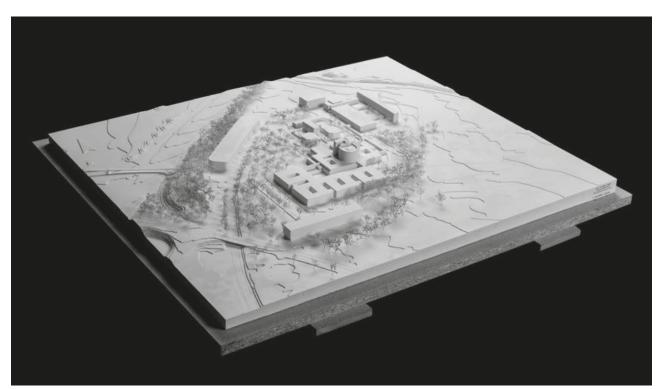
Architectes

ADT_GMBH ARCHITEKTUR & DESIGN, RARON Collaborateurs: Daniel Troger, Maximilian Imboden

Ingénieurs civils

TSCHERRIG PARTNER ENGINEERING AG, RARON

Collaborateurs: Christian Tscherrig, Daniel Indermühle, Emanuel Troger





N°13 E PLURIBUS UNUM

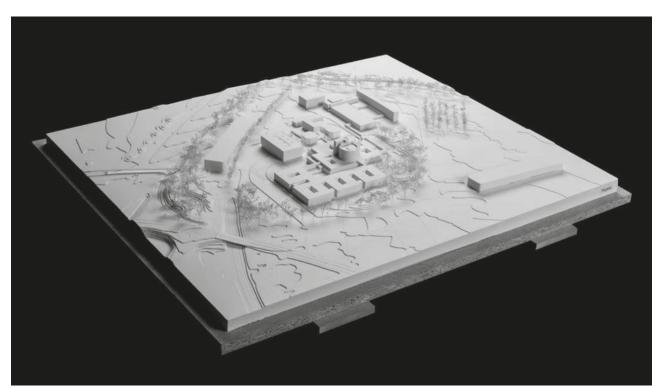
Architectes

APOLINARIO SOARES, LAUSANNE

Collaborateurs : Apolinario Suares, José Paiva de Oliveira

Ingénieurs civils

PATRICK OLE OHLBROCK





N°14 HYGEIA

Architectes

HAUSWIRTH GMBH, ZÜRICH

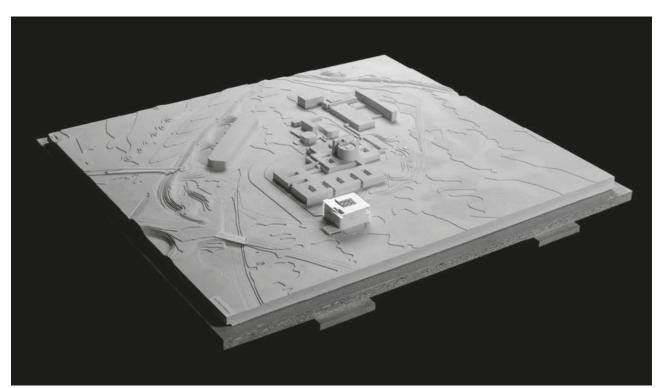
Collaborateurs: Stefan Hauswirth, Philipp Neves

Ingénieurs civils

DR. LÜCHINGER + MEYER BAUINGENIEURE

AG, ZÜRICH

Collaborateur: Urs Hirsiger





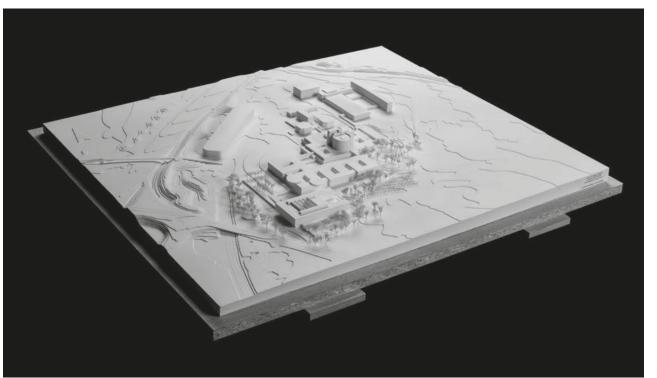
N°16 LES HAUTS PLATEAUX

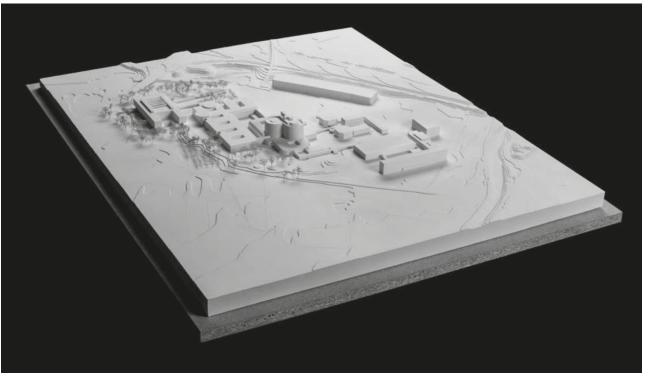
Architectes

ERIK GIUDICE ARCHITECTURE, PARIS
Collaborateurs: Erik Giudice, Federico Mannella,
Luc Cabantouse

Ingénieurs civils

PERRETEN & MILLERET SA, CAROUGE Collaborateurs: Julien Treleani, Frédéric Bonny, Toufik Jebbari, Laurent Giacopuzzi, Thierry Masson





N°17 COMMUNICATION ET FLEXIBILITÉ

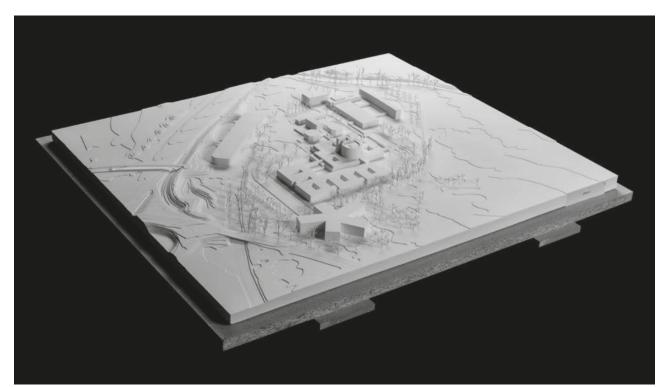
Architectes

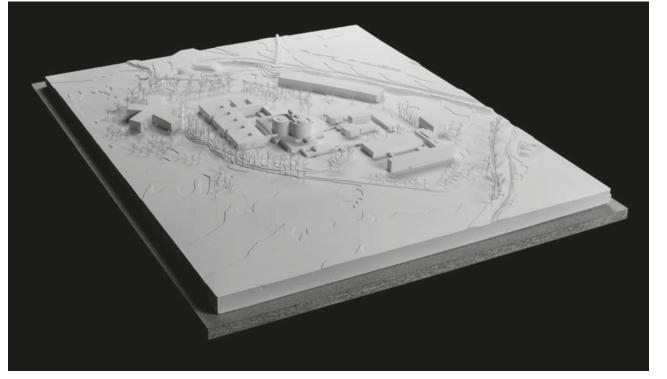
GMP INTERNATIONAL GMBH + JEAN-BAPTISTE FERRARI & ASSOCIÉS, LAUSANNE Collaborateurs: Marg Volkwin, Christian Hoffmann, Jutta Hartmann-Pohl, Juri Fastenau, Johanna Heyden, Matthias Jähde, Julia Rösser, Jean-Baptiste Ferrari, Sébastien Zwissig, Floriane Robert, Vincent Zollinger, Audrey Billy,

Ingénieurs civils

KBM INGINEERS SA, SION

Collaborateurs: Jacques Fournier, Tor Lundströmi





N°18 STELLA

Architectes

GROUPE 8 SÀRL, CAROUGE

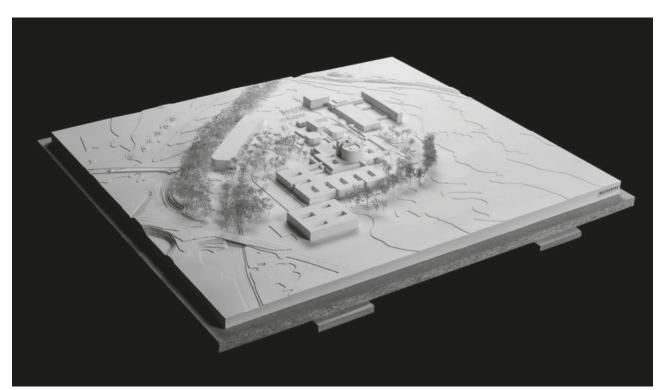
Collaborateurs : Adrien Besson, Tarramo Broennimann, Laurent Ammeter, Karel Klomp,

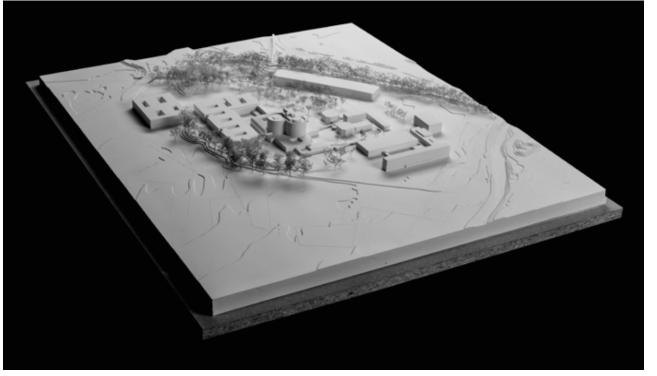
Fabrice Osuna, Solène Labat

Ingénieurs civils

GUIDOTTI PEDRAZZINI INGEGNERI SAGL, LUGANO

Collaborateur: Roberto Guidotti





N°20 MEZZANINE

Architectes

BONNARD + WOEFFRAY, MONTHEY

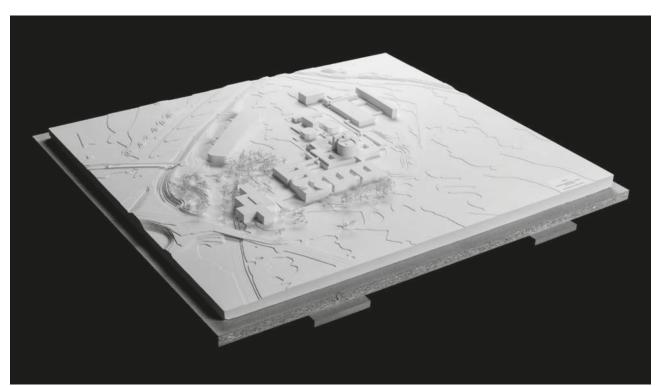
Collaborateurs: Pierre Nebel, Vicent Barindelli,

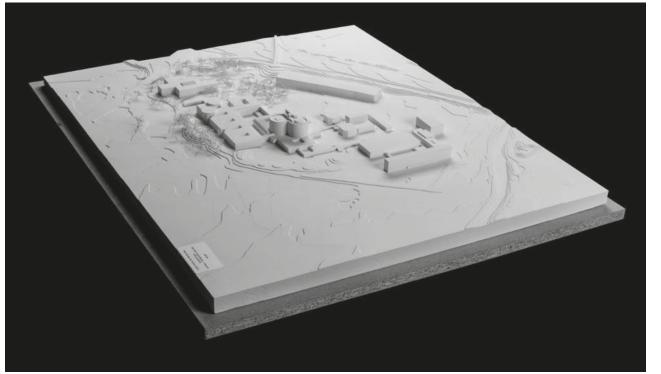
Loris Boschetti, Laura Sacher

Ingénieurs civils

KURMANN CRETTON SA, MONTHEY

Collaborateur: David Udriot





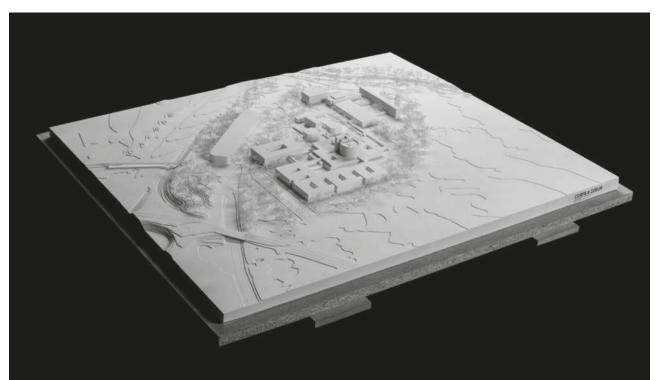
N°21 HEIDA

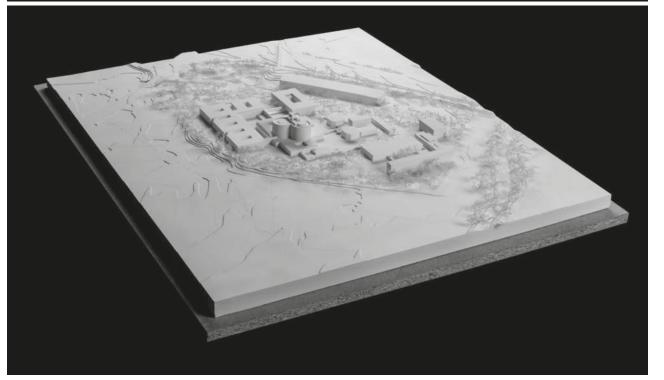
Architectes

CLR ARCHITECTES SA, GENÈVE Collaborateurs: Damien Chevalley, Patrick Longchamp, Benjamin Guyot

Ingénieurs civils

B+S INGÉNIEURS CONSEILS SA, GENÈVE Collaborateurs : Daniel Starrenberger, Marcio Bichsel, Joachim Bourgeois





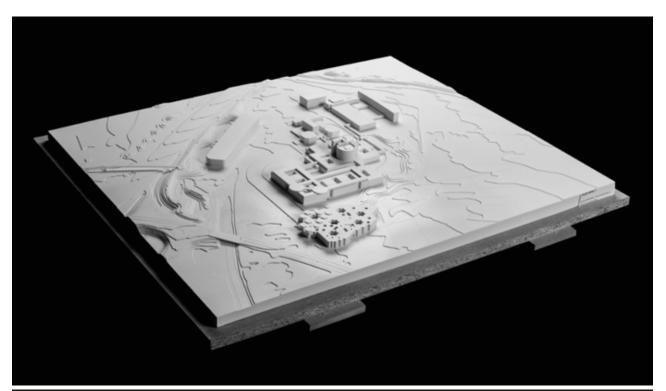
N°22 CORPS À CŒUR

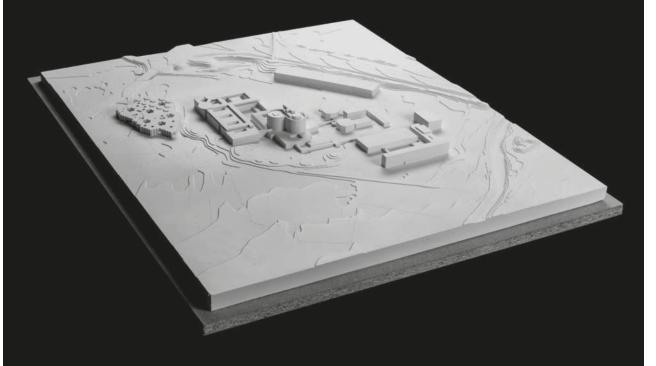
Architectes

CAGNA + WENGER ARCHITECTES SA, SION Collaborateurs: Grégoire Wenger, Pierre Cagna, Frédéric Dayer, Joël Loutan, Adi Ljajikj, Estelle Felske, Deborah Haslimann, Louis Coiffier, Fanny Zeltner

Ingénieurs civils

F. WILLINER AG BAUINGENIEURE, VISP Collaborateurs: Fredy Williner, Lukas Schnidrig, Benjamin Zenhäusern





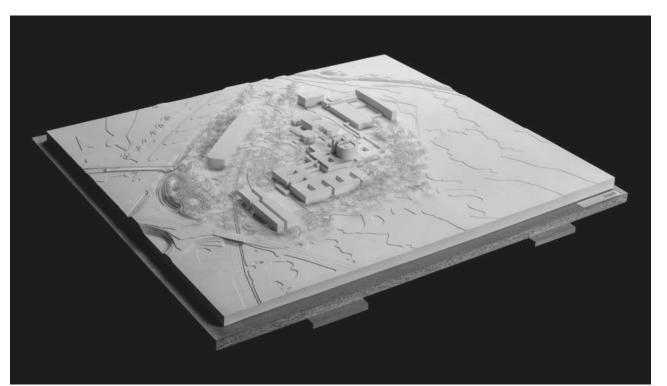
N°23 PAULE SANS T

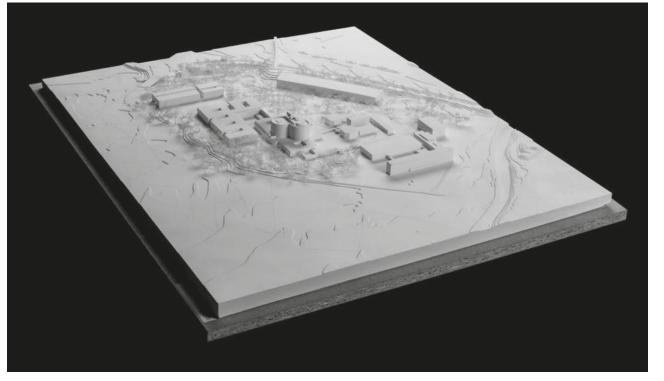
Architectes

ACTESCOLLECTIFS ARCHITECTES, SIERRE ET FIDANZA ARCHITECTE

Collaborateurs: Ambroise Bonvin, Cédric Bonvin, Alain Fidanza, Thomas Friberg, Pierre-Antoine Masserey, Jörg Meyer, Marek Zaroslinski, Laeticia Studer, Gaëlle Widmer, David Crittin

Ingénieurs civils GBI SA, AIGLE





N°24 CHROMOSOME

Architectes

ATELIER MOR & ARCHITECTES SÀRL, GRANOIS

Collaborateurs: Jean-Pascal Moret, Maxime Reynard, Fabrice Vaglio, Loïc Nellen, Lucas Balet, Lara Bertholet

Ingénieurs civils

AMV MASSEREY & VOIDE SA, SION





N°25 LIEU D'ÉCHANGE

Architectes

BÜRO B ARCHITEKTEN AG, BERN

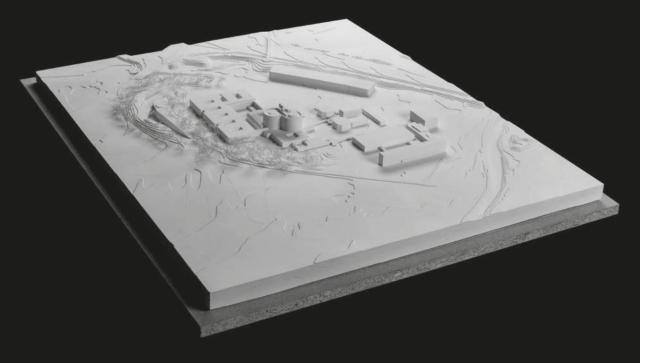
Collaborateurs: Dan Hiltbrunner, Tamas Takacs, Karin Bienz, Isa Neto, Jana Scharll, Thomas Müller, Jessica Jost

Ingénieurs civils

SCHNETZER PUSKAS INGENIEURE AG, BERN

Collaborateur: Jan Stebler





N°26 LA COLLINE

Architectes

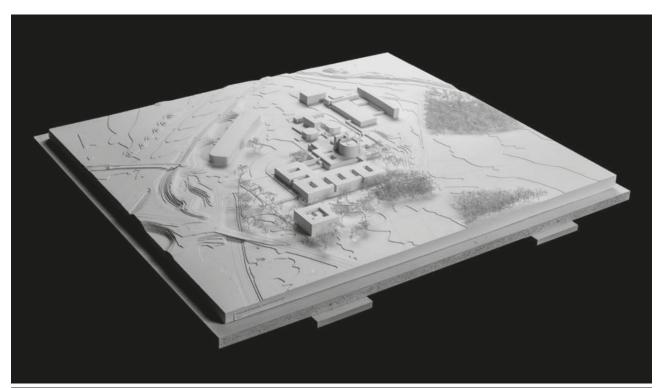
ATELIER D'ARCHITECTURE MICHEL FOLLONIER, SIERRE

Collaborateurs: Michel Follonier, Rui Figueiredo, Rim Soufi, Sidonie Cavin, Julien Rey, Caroline Gillioz

Ingénieurs civils

TECHNIKO

Collaborateur: Nicolas Kholi



N°27 PILLS

Architectes

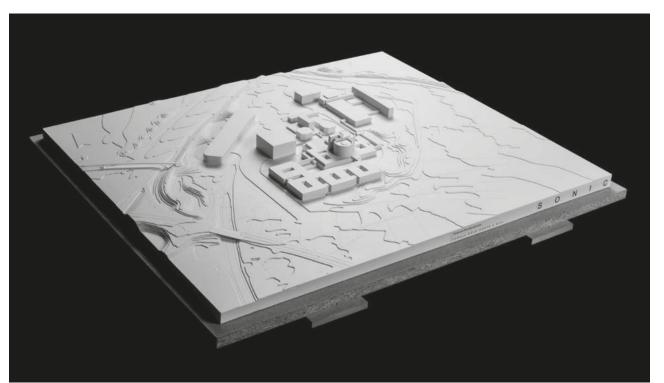
CÉDRIC SCHÄRER, LAUSANNE

Ingénieurs civils

AB INGÉNIEURS SA, LAUSANNE

Collaborateurs: Piero Fonzo, Elias Slim







N°28 SONIC

Architectes

MIEBACH OBERHOLZER ARCHITEKTEN GMBH, ZÜRICH

Collaborateurs : Rico Oberholzer, Sarah Miebach, Luca Meyer, Noel Frozza

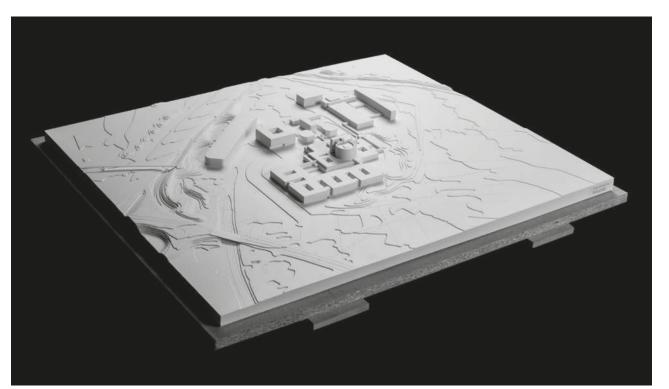
Ingénieurs civils

FERRARI GARTMANN AG, CHUR

Collaborateurs : Emanuela Ferrari, Patrick

Gartmann

85





N°29 PÔLESSE

Architectes

CLARC ARCHITEKTEN, ZÜRICH

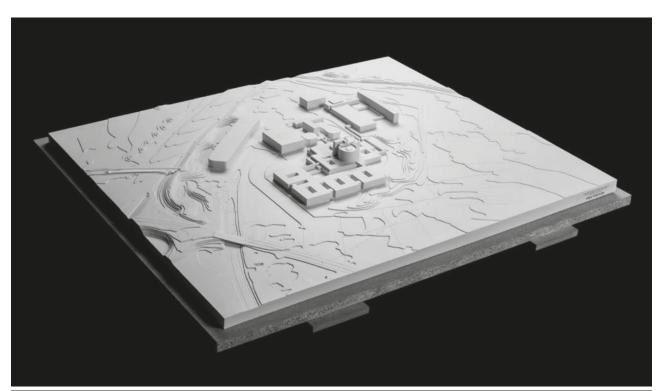
Collaborateurs : Judit Chapallaz, Guillaume

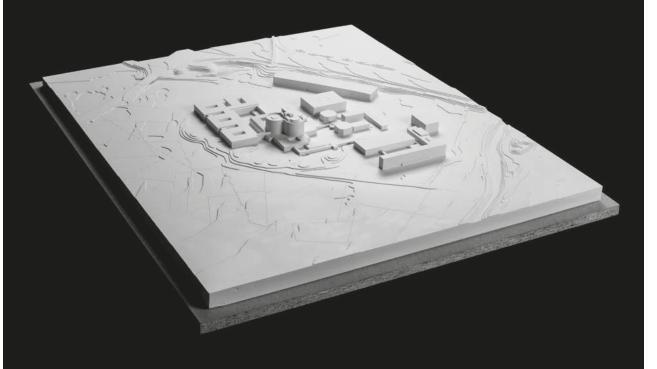
Chapallaz

Ingénieurs civils

WH-P INGENIEURE AG, BASEL

Collaborateur: Martin Stumpf





N°30 PÔLE POSITION

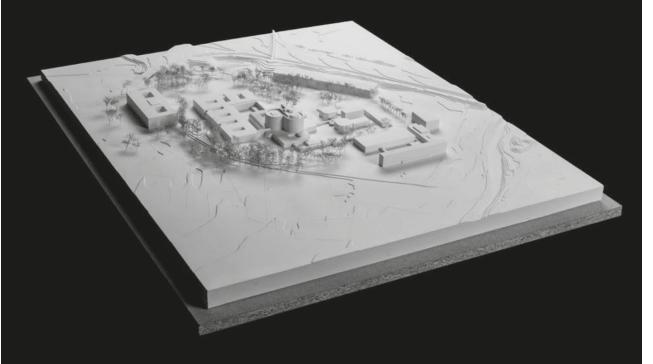
Architectes

RUPRECHT ARCHITEKTEN GMBH, ZÜRICH Collaborateurs: Rafael Ruprecht, Nicolas Girardin, Jakob Tuszynski, Oliver Vogler, Julia Kolb, Lisa Ruckli, Silas Bûcherer, Benoît Delaloye

Ingénieurs civils

WALT + GALMARINI AG, ZÜRICH Collaborateur: Gregorij Meleshko





N°31 ASCLEPIOS

Architectes

FHV - FRUEHAUF, HENRY & VILADOMS SA, LAUSANNE

Collaborateurs: Claudius Fruehauf, Guillaume Henry, Carlos Viladoms, Philippe Herkommer, Mathieu Iffland

Ingénieurs civils

THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS SA, CAROUGE

Collaborateurs: Thomas Jundt, Gaston Kruger, Bruno Bass





N°32 BABEL

Architectes

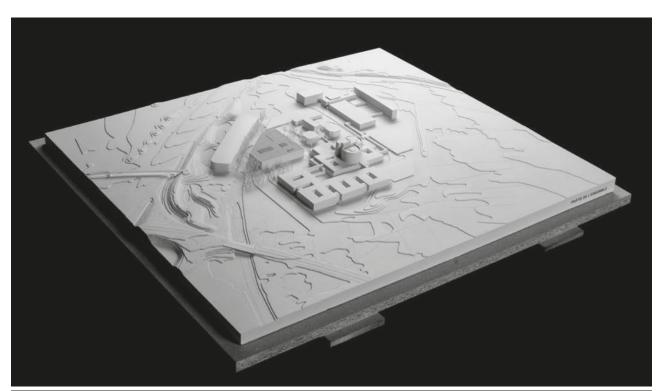
GDAP ARCHITECTES SÀRL, GENÈVE Collaborateurs: David Gaston, Andrés Sibira, Jose

Luis Tejedor, Marina Biga

Ingénieurs civils

RLJ INGÉNIEURS CONSEILS SA, PENTHALAZ

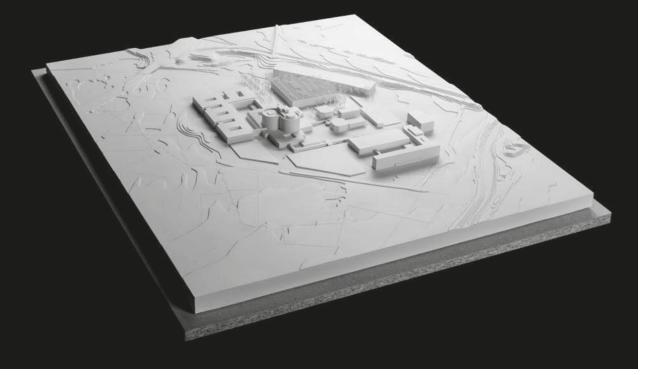
Collaborateurs: Gonzalo Martinez



N°33 PARTIE DE L'ENSEMBLE

Architectes

WULF ARCHITEKTEN GMBH, STUTTGART Collaborateurs : Gabriel Wulf, Barragan Jaime Jimenés, Adrianna Wycislo



90





N°34 WOODY

Architectes

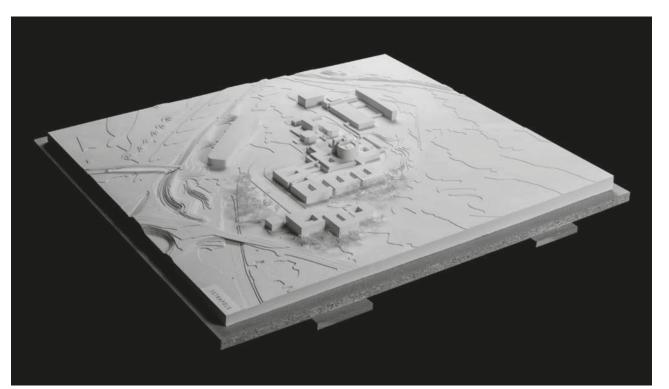
GROUPEMENT ATELIER + / CHRISTIAN PORT-MANN / SAAS, CAROUGE

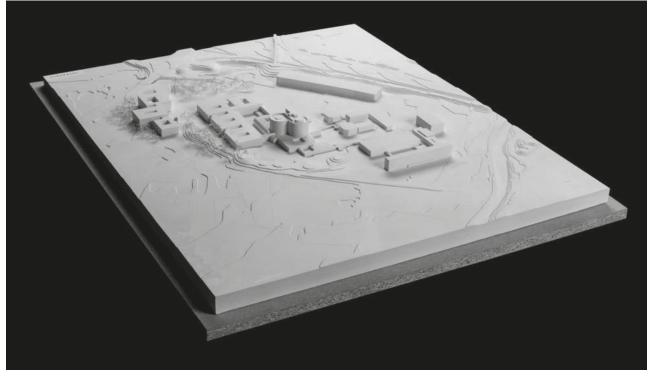
Collaborateurs: Damien Magat, Christian Portmann, Guillaume Yersin

Ingénieurs civils

LE COLLECTIF INGÉNIEURS CIVILS SÀRL, CAROUGE

Collaborateurs: John-Alexandre Sinclair Magnin, Jean-Marc Nusbaumer, François Kocher, Giomar Diaz





N°35 TETRAPOLE

Architectes

MJD ARCHITECTES SA, HAUTE-NENDAZ Collaborateurs: Vera Döldissen, Marta Michalik, Asia Segond

Ingénieurs civils

AVM MASSEREY & VOIDE SA, SION Collaborateurs: Jean-Daniel Masserey, Megan Yates, Yoann Favre, Morganne Seppey, Gaëlle Perrier, Hélène Masserey





N°36 KALEIDOSCOPE

Architectes

STUDIO LAUSANNE ARCHITECTURE SA Collaborateurs: Vittorio Fragasso, Tiphaine Monier, Céline Buillard

Ingénieurs civils

JEAN-PAUL CRUCHON ET ASSOCIÉS SA, LAUSANNE

Collaborateurs: Jean-Paul Cruchon, Olivia Ingrid Nguedia Tchaffa, Luca Bortolotti





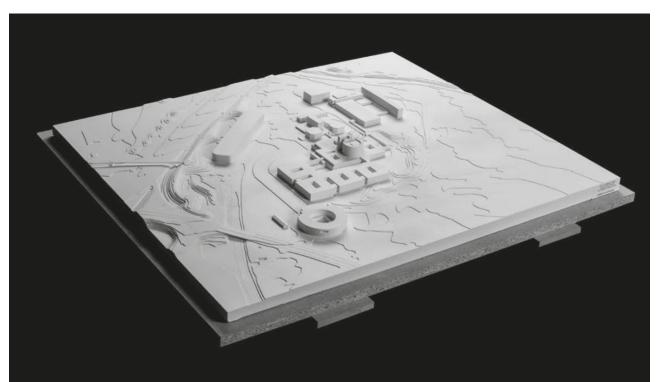
N°37 **DNA**

Architectes

CHAPPUIS ARCHITECTES SA, FRIBOURG Collaborateurs : Yvan Chappuis, Mario Da Campo, Samuel Vicente, Benoît Clément

Ingénieurs civils

INGENTAINGENIEURE + PLANER AG, BERN Collaborateurs: Michael Zufall, Beat Aeschbacher





N°38 CAMPUS 13 ÉTOILES

Architectes

AIASWISS SA, GENÈVE

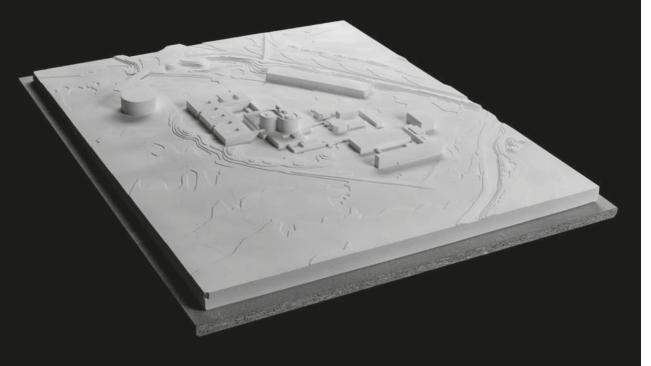
Collaborateurs: Matthias Armengaud, Charles Bouscasse, Julie Barut, Delphine Beji, Olivier De La Barre, Steve Amez-Droz, Jérôme Bataille, Stanley Hautdidier

Ingénieurs civils

INGPHI SA, LAUSANNE

Collaborateurs: Philippe Menétrey, Bernard Adam





N°41 TUPI

Architectes

MIJONG SÄRL ET ATELIER SUMMERMATTER RITZ, SION

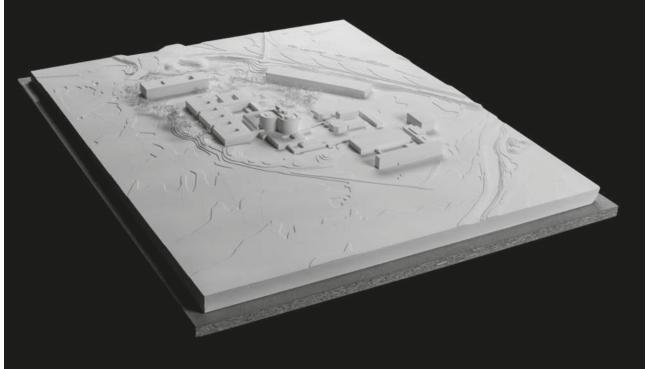
Collaborateurs: Céline Guibat, Carole Pont Bourdin, Susana, Dimas Ribas, Nelson Ferreira, Natacha Perruchoud, Thomas Summermatter, David Ritz

Ingénieurs civils

PRA INGÉNIEURS SA, SION

Collaborateurs: Christian Dumoulin





N°42 DOM-INO

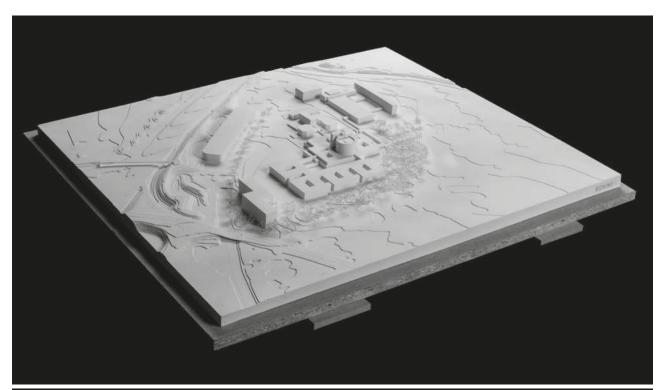
Architectes

CHESEAUXREY ARCHITECTES SÀRL, SION Collaborateurs: Olivier Cheseaux, Alexandre Rey, Elodie Gillioz, Simon Pillet, Sébastien Vitre, Dario Zimmermann, Emanuel Amaral, Emilie Amaral

Ingénieurs civils

EDITECH SA, SION

Collaborateur: Hamza Sehaqui



N°43 ÉCHINE

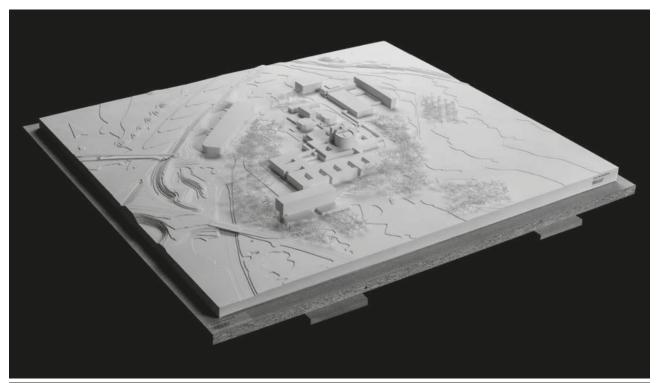
Architectes

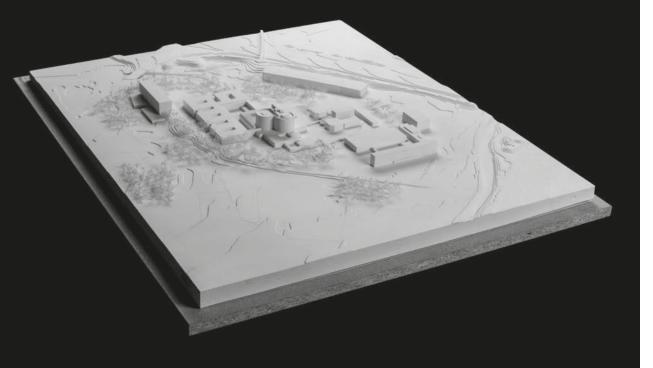
SUTER-SAUTHIER ARCHITECTES SA, SION Collaborateurs: Raphaël Sauthier, Christian Suter, Réjane Nickel, Maria Iglesias Camon, Sylvie Delalay

Ingénieurs civils

SD INGÉNIÉRIE DÉNÉRIAZ & PRALONG SION SA, SION

Collaborateur: Xavier Mittaz





N°44 BREGUET

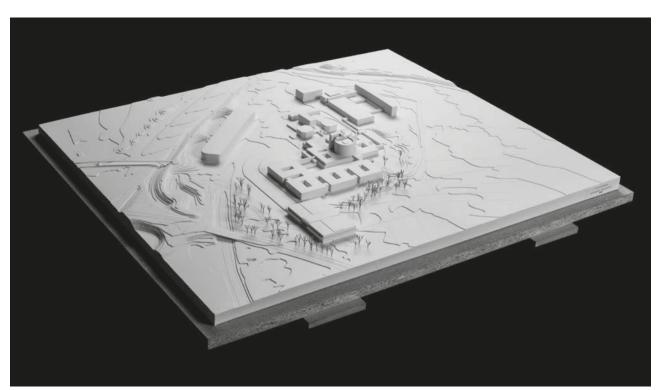
Architectes

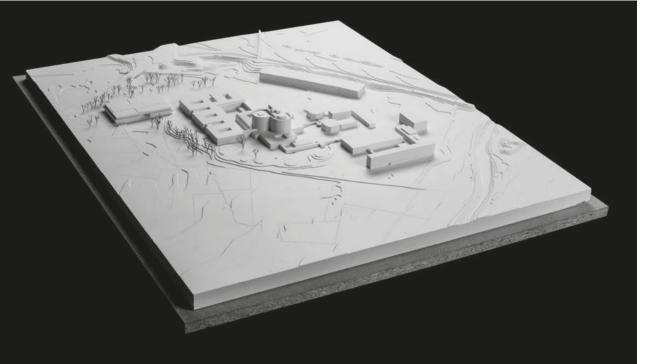
NICKL PARTNER ARCH SCHWEIZ AG ZÜRICH + EVÉQUOZ FERREIRA ARCHITECTES, SION Collaborateurs: Christine Nickl, Hans Nickl, Astrid Beem, Sarai Metten, Magdalena Zalog, Daniel Maia, Kathrin Ossadnik, Isabelle Evéquoz, Nuno Ferreira, Alice Gras, Daniela Andrade, Alexandra Maury, Sébastien Derivaz, Karen Müller, David Testi, Johan Devanthéry, Marco Pereira

Ingénieurs civils

ETEC CONCEPT DESIN SA, LAUSANNE

Collaborateur: Eric Bonvin





N°45 DARI

Architectes

JAN KINSBERGEN ARCHITEKT LTD, ZÜRICH

Ingénieurs civils

NEVEN KOSTIC BAUINGERIEURE, AG ZÜRICH

Collaborateur: Dr Neven Kostic

100